

Sports



VERS LA COUPE STANLEY C2, C3

B 4
Boston mène la série 3-1

CH 3 (P)
La série est égale 2-2

W 0
La série est égale 2-2

W 3
La série est égale 2-2

C 0
La série est égale 2-2

C 4
San Jose mène la série 3-1

S 4
San Jose mène la série 3-1

S 3
San Jose mène la série 3-1

Retour

Serge Boisvert affrontera le Saint-François à Sherbrooke

page C5

À 31 petites secondes...

Défait 4-3 en deuxième prolongation, le Canadien fait face à l'élimination

Guy Robillard (PC)
MONTREAL

Le Canadien est passé à 31 secondes de créer l'égalité 2-2 dans la série. Il fera plutôt face à l'élimination jeudi à Boston à la suite d'une très amère défaite de 4-3 subie dans des circonstances très particulières en deuxième période de prolongation.

Alex Kovalev venait d'être atteint à la main par un coup de bâton de Travis Green et il était penché sur sa douleur sans regarder devant lui quand il est venu en collision avec Sheldon Souray au centre de la patinoire. Glen Murray a profité de l'absence pour s'emparer de la rondelle et filer seul vers José Théodore, qu'il a battu d'un lancer des poignets du côté du bâton, à 9:27.

Le Canadien dominait depuis le début de la prolongation, depuis la troisième période en fait, et le trio de Kovalev, Saku Koivu et Richard Zednik, notamment, a constamment attaqué et tout fait sauf marquer.

Un but de Mike Knuble marqué du revers sur un retour de lancer en fin de troisième période avait envoyé les deux équipes en prolongation.

Le Canadien (Jim Dowd) a cafouillé à la suite d'une autre mise en jeu dans son territoire dans les derniers instants d'un match, à la suite d'un dégagement refusé, ce qui a mené au but de Knuble.

La réponse de Ribeiro

Mike Ribeiro avait assuré qu'il ne se laisserait pas déranger, ni intimider par les événements du match précédent, et il s'est fait remarquer pour les bonnes raisons cette fois, passant de la parole aux actes en inscrivant les premier et troisième buts de son équipe.

Kovalev a réussi l'autre but du Canadien, son troisième en deux matchs. Mikael Nylander et Jiri Slegř ont été les autres marqueurs des Bruins.

Quintal blessé

Le Canadien a perdu les services de Stéphane Quintal, qui s'est blessé à un poignet à la cinquième minute de la deuxième période en glissant dans la bande après avoir été accroché par Hal Gill. Les cinq autres défenseurs ont bien compensé.

Thornton était en meilleure forme et c'est lui qui a animé la première période,

qui a néanmoins pris fin 2-1 en faveur du Canadien.

Hué par des spectateurs, le capitaine des Bruins a d'entrée de jeu servi une passe à Knuble près du filet, mais son ailier a raté son coup, donnant le ton de la période pour les Bruins, dominants mais incapables de conclure malgré plusieurs bonnes chances.

Les Bruins menaient 6-1 au total des lancers tôt dans le match et Thornton a poursuivi son travail en allant étamper Andrei Markov dans la bande d'un violent coup d'épaule à la tête resté impuni. Le défenseur est longtemps demeuré immobile sur la glace, mais il est rapidement revenu au jeu, comme il l'a fait souvent au cours de la saison, quitte à agacer ses adversaires.

Premiers points en séries

Ribeiro a répondu à la charge de Thornton en allant marquer le premier but du match. Oublié devant Andrew Raycroft, il a fait dévier, dos au filet, le faible tir de Pierre Dagenais à la droite du gardien. Michael Ryder a mis le jeu en marche et les trois jeunes enregistraient du même coup leur premier point en carrière en séries.

Théodore a ensuite donné un autre mauvais but lorsque le tir de Nylander dirigé d'un angle difficile a touché son gant et dévié dans le filet. C'était un troisième but en autant de matchs pour le Suédois, qui effectuait un retour après avoir raté le troisième de la série.

Le Canadien a repris l'avance à cinq secondes de la fin de la période. Jim Dowd a bien écouté la foule qui lui criait de lancer avant qu'il soit trop tard puisque Raycroft a échappé son faible tir, ce qui a permis à Kovalev de marquer un but facile après que Jan Bulis ait touché à la rondelle en premier.

Ribeiro a réussi son deuxième but dès la deuxième minute de la deuxième période quand il a patienté pour laisser Raycroft se compromettre, avant de le contourner habilement. Ward, qui a tenté de frapper tout ce qui bougeait, a obtenu une mention d'aide drôlement méritée puisqu'il a bousculé l'adversaire et soutiré la rondelle au géant Gill.

Zednik et Koivu ont raté de belles chances, tout près du filet, de procurer une avance de trois buts en Canadien pendant un avantage numérique et les Bruins sont plutôt revenus à un but lorsque Théodore a été battu cette fois par un tir de loin du défenseur Slegř, qu'il n'a peut-être vu qu'au dernier moment.



Devant un José Théodore qui n'y pouvait rien, Glen Murray célèbre son but en deuxième prolongation. Ce but donnait une victoire de 4-3 aux Bruins et une avance de 3-1 dans leur série face au Canadien de Montréal.

Presse Canadienne

Julien a blâmé davantage Kovalev que les arbitres

Guy Robillard (PC)
MONTREAL

Claude Julien a davantage blâmé Alex Kovalev que les arbitres Mike McGeough et Don VanMassenhoven pour le but victorieux des Bruins en deuxième période de prolongation mardi.

«Il faut respecter les décisions des arbitres, a noté l'entraîneur. S'ils décident

qu'il n'y a pas matière à punition, il est important de continuer à jouer. Les conséquences ont malheureusement été très malheureuses pour Kovalev.

«Il a provoqué une collision (avec Sheldon Souray) qui a résulté en échappée, et quand vous laissez une chance semblable à un joueur comme Glen Murray, il ne rate pas souvent sa chance.»

L'ailier des Bruins a inscrit son premier point des séries en déjouant José

Théodore.

«C'est sans aucun doute une très mauvaise façon de perdre un match, a convenu Julien. C'est extrêmement décevant de la façon dont ça s'est terminé. Ça ruine les efforts de l'équipe. Je pense que les gars ont donné beaucoup ce soir, surtout à partir de la troisième période et en prolongation.»

«C'est ce qui arrive quand les arbitres laissent tout passer, a déclaré Kovalev, qui avait de la glace sur les doigts après

avoir reçu le coup de bâton de Travis Green. Il n'y a rien à faire quand les règles ne sont pas appliquées.»

La faute à Ribeiro

Mike Knuble, des Bruins, avait sa théorie personnelle sur l'incident, à laquelle a refusé de souscrire Julien: «C'est la conséquence directe de l'attitude de Ribeiro l'autre soir, a clamé l'auteur du but égalisateur à 31 secondes de la fin de la troisième période. Ça finit

par vous revenir dans la face, surtout en prolongation.»

Souray, qui se demandait pourquoi il n'y a pas eu de punition décernée, a expliqué qu'il a dû aller chercher la rondelle abandonnée par Kovalev et qu'il est entré en collision avec son coéquipier en se retournant. Il a rappelé que le Canadien avait déjà profité d'un avantage numérique en prolongation, laissant entendre qu'on a peut-être jugé que c'était assez, l'arbitrage étant ce qu'il est dans la LNH.

Commentaire

Pourquoi le match est-il allé en prolongation ?



Louis-Éric Allard
louis-eric.allard@latribune.qc.ca
MONTREAL

On va évidemment retenir de cette défaite du Canadien, le but pour le moins bizarre de Glen Murray qui a mis fin à la rencontre en deuxième prolongation, mais il faut regarder un peu plus loin pour analyser cette victoire des Bruins.

Vous allez me dire que c'est de l'acharnement ou encore un parti pris pour un petit gars de Sherbrooke, mais la question mérite d'être posée. Pourquoi Yanic Perreault n'a-t-il pas pris l'importante mise au jeu qui a mené au but égalisateur des Bruins avec 30,1 secondes à faire au dernier tiers?

Ce n'était peut-être pas la meilleure soirée de Perreault sur les mises au

jeu (trois en six), mais il n'en demeure pas moins qu'il est le meilleur dans la LNH sur cette facette du jeu et si Claude Julien a décidé de l'insérer dans l'alignement, ce n'est sûrement pas pour ses beaux yeux. Hé, M. Julien, Perreault est le MEILLEUR DE LA LNH sur les mises au jeu.

Le hic, c'est que Julien n'a tellement pas confiance à Perreault en défensive, qu'il ne voulait pas le voir sur la glace avec moins d'une minute à faire. Le 94 du Canadien n'a d'ailleurs été utilisé que quatre minutes et 21 secondes hier. Seul le dur à cuire Darren Langon a vu moins d'action que lui.

Perreault n'a même pas foulé la glace en prolongation. On aurait bien aimé lui parler après le match, mais il s'est volatilisé rapidement. On peut le comprendre de ne pas avoir trainé dans le vestiaire du Canadien. Il devait être en beau fusil.

Selon moi, Julien a péché à deux reprises, hier, car sur le premier but des Bruins, il y avait déjà un bon moment que

Jim Dowd et Jason Ward se trouvaient sur la patinoire. Il y a pourtant eu un arrêt de jeu, mais Julien n'a pas effectué de changement de trio.

Kovalev a arrêté de jouer

Sur le but vainqueur, Kovalev a lâché prise sur la rondelle après avoir reçu un cinglage et Sheldon Souray est ensuite entré en collision avec lui pour laisser Murray filer fin seul devant José Théodore.

«J'ai reçu un coup et je ne pouvais plus tenir mon bâton. Je n'ai pas cherché à protéger la rondelle, car je me trouvais en zone neutre», a résumé Kovalev après la rencontre avec un sac de glace sur la main.

Julien n'a pas nécessairement cherché à excuser son joueur. «Les arbitres ne sévissent pas toujours et il est important de continuer à jouer. Malheureusement, les conséquences ont fait en sorte que ce jeu a mal tourné», a indiqué Julien à ce sujet.

Ambiance survoltée

Je ne sais si vous pouviez le sentir dans votre salon, mais l'ambiance était tout simplement survoltée, hier soir, au Centre Bell. Le septième joueur était de la partie comme jamais.

Et les spectateurs présents ont eu droit à tout un spectacle. Le jeu a été spectaculaire et les deux équipes ont joué avec beaucoup d'émotions. Un match comme dans le bon vieux temps.

C'est dommage que tout ce soit terminé en queue de poisson.

Il faut retenir qu'Andrew Raycroft a été fort solide en troisième période. Une fois de plus depuis le début de cette série, Théodore n'a pas su faire le gros arrêt. On a vraiment senti que Théo n'était pas sûr de ses moyens en prolongation. Il boxait la rondelle comme jamais.

Belle force de caractère

En marquant deux buts, Mike Ribeiro a démontré qu'il n'était pas seulement

talentueux, mais qu'il était aussi doté d'une belle force de caractère. L'enfant écorché par les méchants Bruins a répondu de la meilleure façon qui soit. Il a prouvé qu'il n'avait pas froid aux yeux.

Au centre du sujet de discussion numéro un depuis deux jours (lire autre texte à ce sujet en C2), Ribeiro a réagi comme un grand athlète hier. Son cercle d'admirateurs s'est agrandi.

En bref

Alex Kovalev a retrouvé sa touche, mais peut-être un peu trop tard... L'absence de Stéphane Quintal a fait en sorte que les défenseurs du Canadien ont été surtaxés hier... Saviez-vous que Joé Juneau a décoché son premier tir en quatre matchs des séries lors de la première période de prolongation. Mais il est tellement bon défensivement... Les caméraman font dans le tas et ne s'excusent surtout pas. C'est la jungle dans les vestiaires après le match...

Potvin: à l'ombre de Raycroft



Louis-Éric Allard

louis-eric.allard@latribune.qc.ca
MONTRÉAL

Il devait pourtant y avoir plus d'une trentaine de journalistes, dont plusieurs accompagnés de grosses caméras, dans le petit vestiaire des Bruins après l'entraînement matinal d'avant-match. Pas un seul journaliste, exception faite du représentant de *La Tribune*, ne s'est préoccupé de Félix Potvin. Flairant sans doute la bonne affaire, un chroniqueur montréalais bien connu s'est ensuite approché de Potvin pour l'interroger à son tour.

Il n'y a que trois Québécois chez les Bruins, soit Martin Lapointe, Patrice Bergeron et Potvin. Comme Potvin joue un rôle secondaire dans cette série, il ne reçoit pas la même attention médiatique que ses deux compatriotes québécois.

On parle pourtant ici d'un cerbère qui a entrepris pas moins de 72 matchs en séries. Pas plus tard que la saison

dernière, il était le gardien numéro un des Kings. Los Angeles n'a pas participé aux séries l'an passé. Toutefois, il y a deux ans, Potvin avait été utilisé dans les sept matchs des Kings en séries.

Ce même Potvin avait conduit les Maple Leafs de Toronto jusqu'en demi-finale de la coupe Stanley en 1992-93. C'était bien sûr l'année où le Canadien a remporté la coupe Stanley. Les Leafs s'étaient inclinés en sept matchs contre les Kings et Wayne Gretzky. L'année suivante, il avait aussi conduit les Leafs jusqu'en demi-finale contre les Canucks de Vancouver. Ironiquement, Potvin a par la suite porté les couleurs des Canucks et des Kings.

Habitué de jouer

Le Magogois d'adoption - il passe ses étés à son chalet dans la région de Magog - se retrouve donc dans une position inhabituelle cette saison.

«C'est difficile à vivre, car je suis habitué de jouer à ce temps-ci de l'année. C'est le temps de l'année où tout joueur veut jouer. J'essaie d'être à mon mieux lors des entraînements et je me tiens prêt au cas où l'on ferait appel à mes services.»

Pour un Québécois, une confrontation contre le Canadien revêt toujours un caractère spécial. Potvin a raté cette occasion en or en 1993 lorsque les Leafs ont manqué par une seule victoire un affrontement en finale contre le Tricolore.

Derrière une recrue

Cette saison, il vit un premier affrontement en séries contre le Canadien, mais le voilà confiné au rôle d'auxiliaire à la recrue Andrew Raycroft.

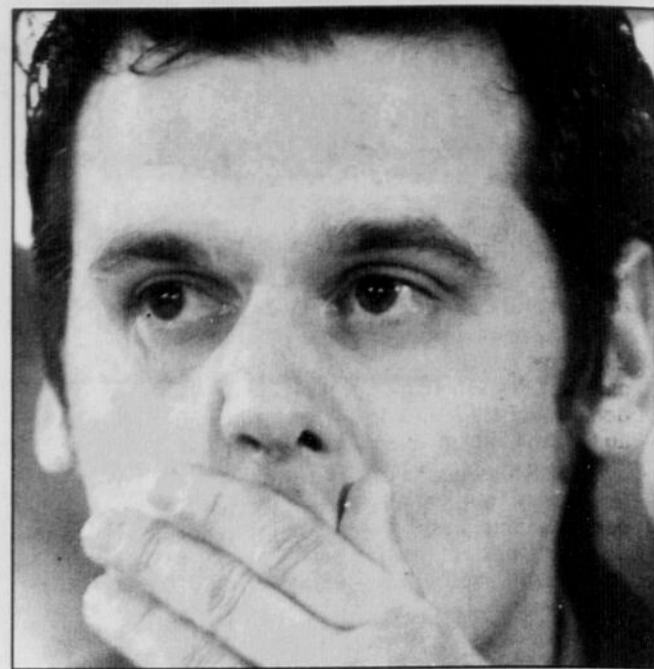
«C'est sûr que ça aurait été plaisant de jouer contre le Canadien. J'aimerais bien jouer devant mes parents et amis. Mais juste le fait de vivre une série contre le Canadien, ça demeure spécial», assure-t-il.

Il reconnaît que c'est un peu particulier de se retrouver dans l'anonymat à Montréal. «Cela a cependant l'avantage que je peux partir plus vite de l'aréna», lance-t-il sourire en coin.

Potvin était-il davantage sur ses gardes avant la série puisqu'il agit comme auxiliaire à une verte recrue?

«Non, Andrew a connu tellement une bonne saison et je ne verrais pas pourquoi tout ça changerait en séries. Ça me fait rire qu'on pense qu'une recrue ne peut continuer sur sa lancée en séries. La seule différence en séries, c'est que le jeu est plus intense.»

Potvin sait de quoi il parle. Il a connu ses meilleurs moments en séries à ses deux premières saisons dans la Ligue nationale. C'est lors de ces deux saisons que les Leafs ont perdu en finale de conférence.



Presses Canadienne
Habitué d'être à l'avant-scène, le Magogois d'adoption Félix Potvin doit regarder les matchs bien assis sur le banc des Bruins, qui font maintenant confiance à leur gardien recrue Andrew Raycroft.

Un véritable cirque

Louis-Éric Allard
MONTRÉAL

On se serait cru à un véritable cirque, hier matin, au Centre Bell tellement on tombait dans le ridicule. Il y a d'abord la saga Mike Ribeiro qui a pris des proportions démesurées. On a fait un plat avec un rien.

Ribeiro a feint une blessure et il en a mis un peu plus que le client en demandant. Les Bruins ont beau dire qu'ils n'ont pas aimé, Ribeiro n'est pas le premier et ne sera pas le dernier à agir de la sorte.

Souvenez-vous de Dale Hunter, Claude Lemieux, Ken Linseman et de bien d'autres.

Si cette histoire a pris de telles proportions, c'est que les journalistes n'ont plus rien à se mettre sous la dent.

J'en discutais avec un vétéran journaliste, hier matin, qui couvrait aussi les activités du Canadien dans les années 80.

«Les entraîneurs nous prennent pour des poubelles et ils veulent nous faire tout gober», a-t-il lancé après avoir assisté aux conférences de Claude Julien et de Mike Sullivan.

Les deux entraîneurs ont mentionné que le cas de leurs joueurs blessés ou malades serait décidé seulement avant la rencontre. On n'a rien appris de neuf, hier matin, au sujet de Steve Begin et de Mike Ribeiro chez le Canadien ou encore de Michael Nylander chez les Bruins.

Dans le hockey d'aujourd'hui, les blessures sont un sujet tabou dans les séries. Comme sur la glace, c'est devenu un jeu de prudence.

On joue tellement la carte de la prudence que les déclarations incendiaires n'existent plus.

C'est pourquoi les journalistes ont monté en épingle l'histoire au sujet du comportement de Ribeiro.

«On aurait dit un poisson dans le fond d'une chaloupe», a lancé Martin Lapointe.

«On se serait cru à une vente de garage», a dit Mike Knuble en faisant allusion aux pièces d'équipement de Ribeiro qui jonchaient la glace.

«L'attitude de Ribeiro était carrément gênante et embarrassante pour notre sport», a renchéri Dan McGillis.

Je comprends très bien les journalistes de sauter à pieds joints sur cette histoire qui a soulevé un peu de controverse. Mais, entre vous et moi, on exagère pas à peu près.

Que les joueurs des Bruins y aillent de telles déclarations, c'est du bonbon pour les journalistes, on s'entend. Mais qu'un chroniqueur en rajoute pour dire qu'un comportement comme celui-là est inacceptable, c'est poussé un peu trop loin. Enfin, tout le monde a droit à son opinion.

Il ne faudrait pas oublier qu'en séries, toutes les tactiques sont bonnes, même les plus malicieuses.

Les Flyers doivent renouer avec la simplicité

Associated Press
EAST RUTHERFORD, N.J.

Sur le tableau noir qui se trouve dans le vestiaire des Flyers de Philadelphie, on retrouvait l'une des inquiétudes de l'entraîneur Ken Hitchcock à la veille du quatrième match de la série du premier tour contre les Devils du New Jersey, qui aura lieu ce soir.

Sur la deuxième ligne de la liste de choses à faire, on retrouvait l'abréviation «PK», pour «penalty kill» — le jeu à court d'un joueur.

Cet aspect du jeu a coulé les Flyers à trois reprises lors du troisième match, que les Devils ont remporté 4-2 pour réduire à 2-1 l'avance de l'équipe de Hitchcock dans la série.

Mais ce n'était pas là le seul problème auquel l'entraîneur des Flyers s'est attaqué, hier, à l'occasion de la séance d'entraînement optionnelle de l'équipe.

Pendant 30 minutes, Hitchcock s'est assis dans une petite salle de l'amphithéâtre pour regarder des séquences de jeu en compagnie de Mark Recchi, Michal Handzus et John LeClair.

Le trio qui a fait le succès des Flyers en fin de saison régulière, avec une production de 92 points en 39 matchs, n'a qu'un but et aucune mention d'aide en trois rencontres éliminatoires jusqu'ici.

«Nous en avons parlé et nous estimons que notre trio peut jouer un peu mieux, a dit LeClair. C'est ce que nous visons. Mais ce n'est pas comme si nous n'avons pas eu d'occasions de marquer. Il faut juste commencer à contribuer un peu plus.»

Hitchcock a affirmé que ce trio n'a besoin que de jouer à sa façon habituelle pour produire.

«Là où ils ont fauté, c'est en tentant des jeux trop compliqués, a déclaré l'entraîneur. Ils sont vraiment bons quand ils jouent de façon simple, et c'est ce dont nous avons parlé à tous nos trios.»

Du côté des Devils, le gardien Martin Brodeur a souligné

l'importance de remporter le quatrième match et d'égaliser la série.

«On ne veut pas se retrouver avec un match sans lendemain à notre retour à Philadelphie, a déclaré Brodeur. C'est l'un des endroits les plus difficiles où jouer.»

Les Flyers y voient quant à eux une occasion de retourner sur leur patinoire dans des circonstances idéales.

«Nous avons encore l'avance 2-1 et nous avons une belle chance de prendre les devants 3-1, a noté Recchi. Nous savons que nous allons jouer beaucoup mieux.»



Presses Canadienne
Un chien dans un jeu de quilles? Plutôt un joueur des Canucks, Brendan Morrison (dans les airs), qui fonce dans un attroupement de joueurs au moment où les Flames de Calgary comptent leur troisième but, en deuxième période. Le match s'est finalement terminé 4-0, permettant aux Flames d'égaliser la série 2-2.



Associated Press

L'ailier droit Tomas Holmstrom, des Red Wings (96), bloque la vue du gardien des Prédateurs Tomas Vokoun, en deuxième période. Le Tchèque n'a cependant pas mordu à l'hameçon, bloquant les 41 lancers de Detroit.

Vokoun étincelant dans le gain de 3-0 des Preds

Associated Press
NASHVILLE, Tennessee

Les Red Wings de Detroit obtiennent le plus de lancers. Les Predators de Nashville profitent des leurs.

Tomas Vokoun a poursuivi sur sa lancée en bloquant les 41 tirs des Red Wings, hier, dans la victoire de 3-0 des Predators de Nashville, qui ont ainsi égalé la série à deux partout.

Son rival Manny Legace a cédé sa place à Curtis Joseph après avoir stoppé sept des 10 premiers lancers auxquels il a fait face.

Scott Sullivan, Vladimir Orszagh et Greg Johnson ont marqué contre lui et Dan Hamhuis a récolté deux aides.

La concession de six ans s'est assurée du retour des Red Wings en ville pour un sixième match, samedi.

La rencontre numéro cinq aura lieu à Detroit, demain.

Aucune équipe n'a compté plus de buts que les Red Wings en saison régulière, champions du trophée du Président, mais ils ont été incapables de percer la muraille Vokoun depuis que la série s'est transportée à Nashville.

Vokoun avait aussi repoussé 41 lancers, dans le gain de 3-1 des siens, dimanche.

Le gardien âgé de 27 ans a été encore meilleur hier, signant son 13e jeu blanc en carrière, son premier en séries, malgré l'avantage de 41-20 des Red Wings dans la colonne des lancers.

Il a frustré Brett Hull de la jambière, tôt, avant de réaliser 15 autres arrêts en première période.

Les Red Wings n'ont pu profiter de leurs cinq occasions en avantage numérique. Ils sont maintenant 1-en-20 sur le jeu de puissance.

Robert Lang a cru avoir marqué à 3:41 du troisième vingt, mais on a refusé le but parce qu'on a jugé que Tomas Holmstrom avait créé de l'obstruction devant le filet.

Des doublés de Thornton et Korolyuk procurent la victoire aux Sharks

Associated Press
ST. LOUIS

Une journée après avoir laissé les Blues de St. Louis revenir dans la série, les Sharks de San Jose les ont placés au seuil de l'élimination.

Scott Thornton et Alexander Korolyuk ont tous deux enfilé leurs deux premiers buts des séries, hier, pour procurer une victoire de 4-3 aux Sharks contre les Blues.

Korolyuk avait marqué 19 buts en saison régulière, tandis que Thornton n'avait trouvé le fond du filet que six fois et récolté 21 points avant le début des matchs éliminatoires. Ce dernier avait aussi été blanchi à ses 22 matchs précédents à vie en séries avant de battre Chris Osgood.

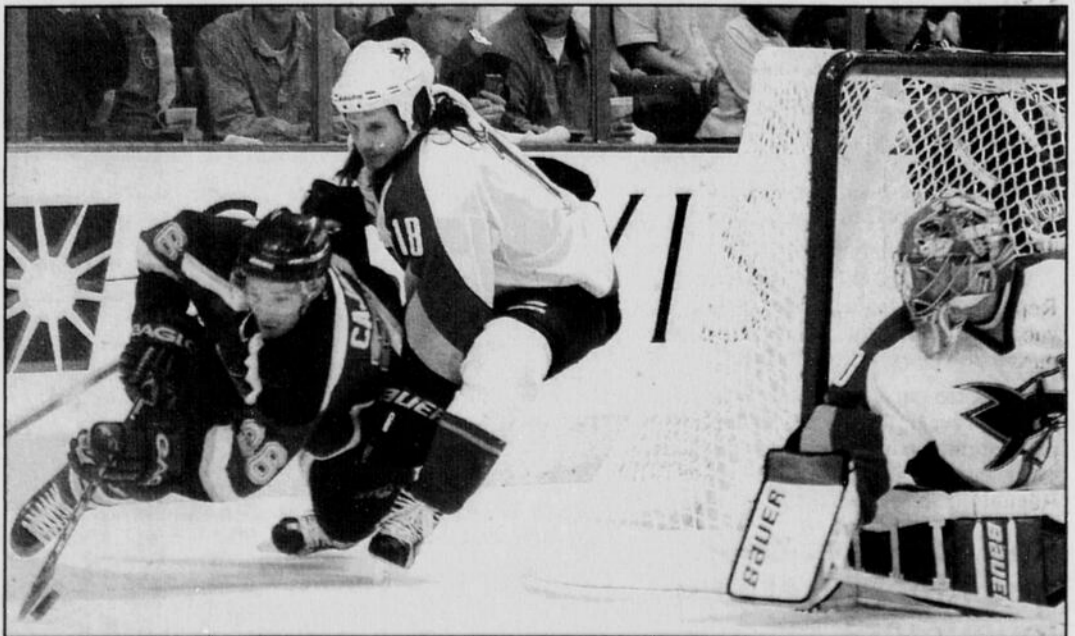
San Jose a ainsi pris une avance de 3-1 dans la série du premier tour et pourrait éliminer St. Louis dès demain, en Californie.

Après avoir subi la défaite lors des deux premières rencontres, les Blues avaient été solides au cours du troisième affrontement. Les Sharks ont toutefois repris l'initiative à l'occasion du deuxième engagement du match d'hier, passant la majorité de la période en zone adverse. Ils ont alors dominé 12-5 au chapitre des tirs et marqué deux fois pour prendre les devants 3-1.

Mike Danton, Pavol Demitra et Doug Weight ont réussi les buts des Blues, qui ont marqué deux fois au troisième tiers avec un déficit de deux buts, mais ont finalement manqué de carburant.

Les Blues ont comblé un déficit de 3-1 dans une série deux fois seulement en 12 occasions au cours de leur histoire. La dernière fois, c'était en 1999.

Ce sont les unités spécialisées qui ont fait la différence. L'unité des Sharks en désavantage numérique a rendu la vie difficile au jeu de puissance des Blues, l'empêchant même souvent de se placer en territoire offensif. Seul Weight, avec le troisième filet pour St. Louis, a produit en avantage numérique.



Associated Press

Petr Cajanek, des Blues, a perdu pied après avoir obtenu un peu d'aide de son rival Mike Ricci, des Sharks. Même s'il était aux premières loges, le gardien Evgeni Nabokov s'est retenu pour ne pas applaudir.

Les Sénateurs confrontés à l'énigme Belfour

Presse Canadienne
OTTAWA

Daniel Alfredsson y est allé d'une prédiction, hier, en vue du quatrième match de la série quart de finale opposant les équipes ontariennes de l'Association est: les Sénateurs d'Ottawa vont marquer aux dépens d'Ed Belfour.

«Je ne pense pas qu'il va nous blanchir dans trois matchs de suite», a avancé le capitaine des Sénateurs, qui accueillera de nouveaux Maple Leafs de Toronto au Centre Corel, demain.

Les Sénateurs n'ont pas déjoué le vétéran gardien au cours des 138 dernières minutes et 21 secondes de jeu, de sorte qu'ils accusent un retard de 2-1 dans la série, après avoir perdu les deux derniers duels 2-0.

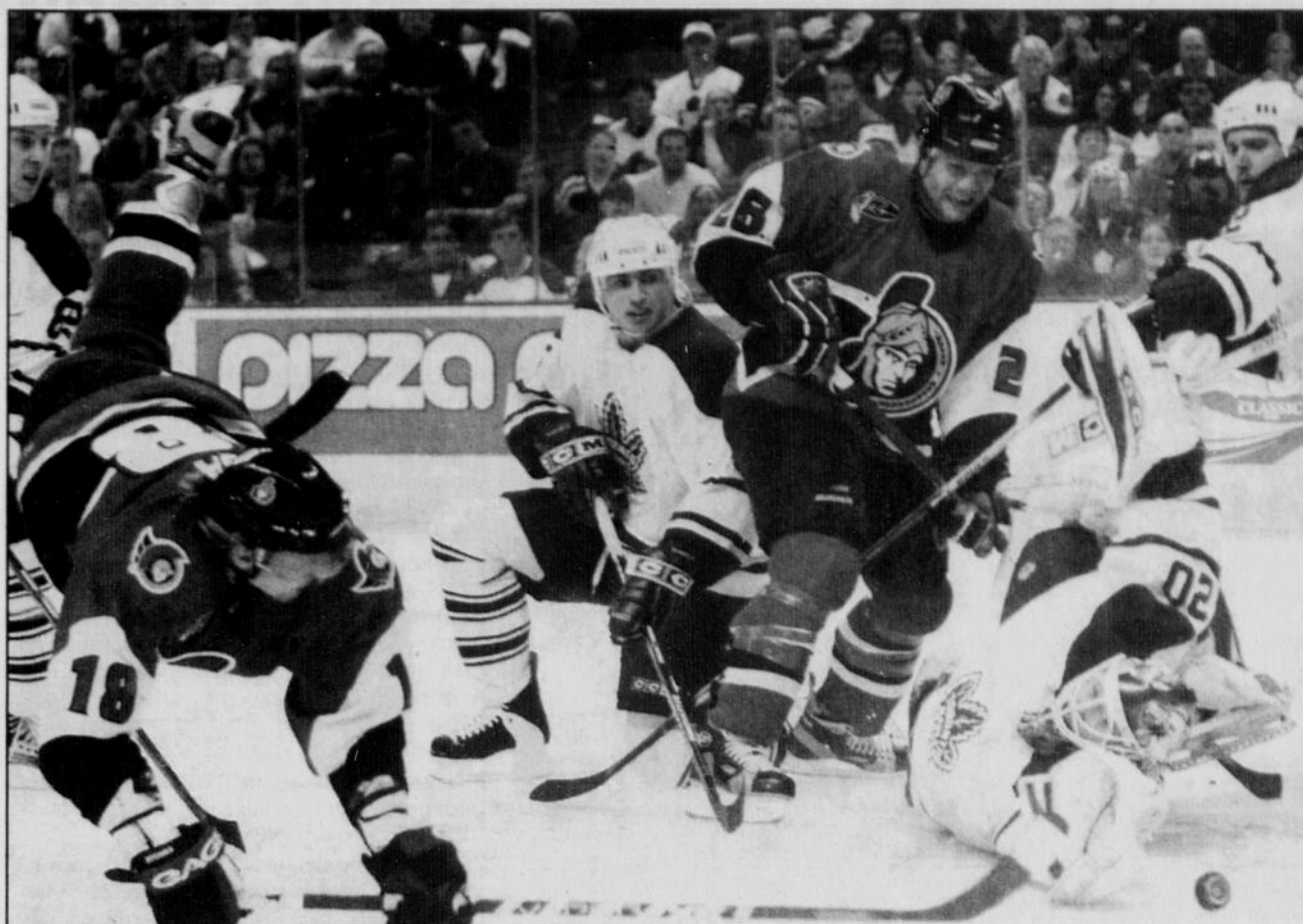
Ils devront évidemment résoudre l'énigme Belfour, mais c'est un scénario qu'ils connaissent.

En finale de l'Association est contre les Devils du New Jersey l'an dernier, ils n'avaient pu soustraire un but par rencontre au cours des quatre premiers matchs de la série face à Martin Brodeur.

Ils s'étaient retrouvés en retard 3-1 dans la série, avant de s'incliner finalement en sept matchs. Ils veulent éviter de subir le même sort cette année.

«On sait ce qui s'est produit contre les Devils, a souligné l'ailier droit Marian Hossa des Sénateurs. Dans le moment, il (Belfour) est au sommet de sa forme. On a déjà été confronté à une situation semblable.

«On doit engorger le devant de son but et continuer de lancer à ses pieds. La rondelle pourrait être déviée par un



Marian Hossa (18) des Sénateurs d'Ottawa rate cette rondelle libre après l'arrêt du gardien des Leafs Ed Belfour sur un lancer de Vaclav Varada lors de la deuxième période du troisième match de la série quart de finale de la Conférence de l'Est disputé lundi à Ottawa.

patin. On n'a pas besoin de tenter le jeu parfait.»

Hossa a vu les 10 tirs qu'il a dirigés au but dans la troisième rencontre être repoussés.

Actuellement, Belfour bloque les Sabres de Buffalo et aux Sénateurs pour lancers qu'il voit et même ceux qu'il ne voit pas.

Il est presque invincible depuis qu'il a réalisé deux jeux blancs d'affilée face aux Sabres de Buffalo et aux Sénateurs pour clôturer la saison régulière.

«Il a fait d'excellents arrêts, mais il a aussi vu la chance lui sourire à quelques reprises, a argué l'entraîneur

des Sénateurs, Jacques Martin. On va s'adapter et trouver des façons de marquer. On en a discuté ce matin.

«On fonce au filet correctement. On doit mieux récupérer les retours.»

Attaque en panne

Les insuccès des Sénateurs à l'attaque ne se résument pas qu'au brio de Belfour. L'équipe a compté 262 buts en saison régulière, un sommet dans la LNH, mais la plupart de leurs canons a fonctionné au ralenti dans le dernier droit.

En incluant les trois premiers matchs des séries, Peter Bondra n'a fait mouche qu'une fois en 17 matchs; Alfredsson une fois en huit; Mike Fisher une fois en 16; Radek Bonk a raté 14 matchs en raison d'un pied fracturé, mais il ne montre qu'un but à sa fiche dans ses 22 dernières sorties, comme Todd White. Peter Schaeffer a touché la cible à une reprise en 17 rencontres, Jason Spezza à trois reprises en 24. Et ainsi de suite...

«Ils sont peut-être quelque peu frustrés d'être incapables de déjouer Eddie, a affirmé le joueur de centre Joe Nieuwendyk, des Maple Leafs. Ça devient frustrant à la longue pour une équipe et de bons marqueurs.»

Comme c'est le cas les journées sans match, le vétéran gardien âgé de 39 ans ne s'est pas entraîné, hier. Il s'est toutefois présenté à l'aréna afin de subir des traitements au dos.

«Je n'ai jamais évolué avec un coéquipier autant concentré et décidé qu'Eddie à sa position. C'est la raison pour laquelle il a tant de succès, a souri Nieuwendyk. Il est très sérieux et professionnel dans sa préparation et son rendement parle de lui-même.»

Aebischer devra retrouver son assurance

Associated Press
DALLAS

Patrick Roy aura beau avoir récolté le trophée Conn-Smythe trois fois et la coupe Stanley à quatre reprises, il a tout de même donné de mauvais buts et subi des défaites en prolongation à l'occasion. S'il était un gardien à part des autres, c'était à cause de sa capacité à rebondir après une mauvaise soirée.

Les joueurs de l'Avalanche de Colorado sauront bientôt si David Aebischer, le réserviste de Roy pendant quatre saisons, a bien appris les leçons du maître.

Après avoir bien fait en saison régulière ainsi qu'au début de la série du premier tour contre les Stars de Dallas, Aebischer a laissé paraître ses failles lors de la troisième rencontre. C'est ainsi qu'il a laissé une avance de deux buts des siens se transformer en défaite de 4-3 en prolongation.

Les Stars ont marqué en avantage numérique juste avant la fin de la deuxième période. Ils ont égalé le score en fin de troisième, puis Steve Ott, qui n'avait pas marqué depuis le mois de février, a déjoué Aebischer au cours d'une échappée en prolongation.

Les Stars espèrent bien que cette défaite pèsera lourd sur les épaules d'Aebischer, un novice de 26 ans qui sait qu'il doit encore composer avec le fantôme de Roy. Le quatrième match de la série aura lieu ce soir à Dallas.

«Il avait de gros souliers à remplir cette année avec le départ de Patrick, alors je pense que ça pèse dans la balance, a affirmé l'attaquant des Stars Mike Modano, hier. Je pense que tout le monde va en parler. Si nous pouvons placer un doute dans son esprit, tant

mieux pour nous.»

Contrairement à Roy, qui aurait qualifié les buts des Stars de chanceux ou promis de mieux jouer la prochaine fois, Aebischer en a peu dit après la défaite, déclarant simplement que «nous devons mettre tout ça derrière nous et aller de l'avant».

Aebischer n'a pas rencontré les journalistes, hier, alors que les joueurs réguliers de l'Avalanche ont été exemptés de la séance d'entraînement.

L'entraîneur Tony Granato a indiqué que le moral d'Aebischer était bon. Il a vanté à plusieurs reprises le calme et la confiance de son gardien.

«C'est une défaite. Vous pouvez la décrire de la façon dont vous voulez, a dit Granato. Chaque fois que tu perds un match, tu veux rebondir et revenir avec une victoire la prochaine fois. C'est ça, le professionnalisme. David agit de la même façon, tout comme nos autres joueurs. Je m'attends à ce qu'il trouve une façon de mieux jouer demain (ce soir).»

Après avoir vu l'Avalanche dominer les deux premiers affrontements, les Stars ont aidé leur cause en fonçant davantage au filet, en bloquant la vue d'Aebischer et en lui rendant la vie difficile autour de sa cage. Cette stratégie a porté fruits sur trois des quatre buts de la formation texane.

«Il est vraiment un bon gardien, mais comme pour tout bon gardien, il faut aller au filet, créer de la circulation et lancer souvent, a souligné l'attaquant des Stars Valeri Bure. Je pense que c'est de cette façon que nous allons le battre. Il n'est pas différent des autres gardiens de la LNH. Il faut simplement continuer à faire ce que nous avons fait la dernière fois. C'est ce qui va nous permettre d'avoir du succès.»

En bref

Hasek sera opéré à l'aine en République tchèque

PRAGUE (AP) — Le gardien Dominik Hasek des Red Wings de Detroit subira une chirurgie à l'aine la semaine prochaine dans son pays d'origine après avoir disputé seulement 14 matches à son retour à la compétition après une retraite d'un an.

Le vétéran de 39 ans retournera en République tchèque cette semaine en vue de l'intervention, a précisé la porte-parole de Hasek, Petra Obsilova.

Le porte-parole des Red Wings John Hahn a révélé, hier, que l'équipe n'avait pas entendu parler de l'opération mais savait que le gardien devait se rendre en République tchèque.

Ron Fournier croit que Ribeiro sera un joueur visé

MONTREAL (PC) — Ron Fournier, un ancien arbitre de la Ligue nationale, estime que Mike Ribeiro ne jouira certainement pas de la faveur des officiels à la suite de ses agissements vers la fin du troisième match de la série.

«Ce matin (hier), disait-il avant le quatrième match, tous les arbitres ont reçu le film de l'incident (quand Ribeiro s'est tordu de douleur sur la glace, puis a ri de toutes ses dents de retour au banc) avec un commentaire disant que les deux arbitres du match avaient bien agi dans les circonstances. Mais si vous lisez entre les lignes...»

Selon Fournier, en cas de décision serrée, un arbitre pourra être porté à ne pas trancher en faveur de Ribeiro, estimant à tort ou à raison qu'il fait du cinéma. Ça pourrait même aller jusqu'à tolérer une mise en échec un peu plus sévère à son endroit.

Bégin absent

MONTREAL (PC) — Steve Bégin n'a pas endossé l'uniforme du Canadien, hier. Il n'est pas resté sur la glace jusqu'à la fin de l'entraînement matinal et on l'a vu quittant le Centre Bell en boitant.

Le joueur du Canadien s'est infligé cette blessure en trébuchant sur Dan McGillis, qui cherchait à l'arrêter sans son bâton.

Yanic Perreault a pris sa place dans la formation et était donc disponible pour les importantes mises en jeu qui auraient pu coûter cher au Canadien lors du match précédent.

Le Lightning saisira-t-il l'opportunité qui s'offre?

Associated Press
UNIONDALE, New York

Le Lightning de Tampa Bay ne doit pas laisser passer sa chance.

«Nous devons nous appliquer et saisir notre chance», affirme Dave Andreychuk, qui sait de quoi il parle. Andreychuk en est à sa 22e saison dans la LNH, mais il n'a jamais remporté la coupe Stanley.

«Cette occasion pourrait ne plus se représenter. Les jeunes joueurs pensent qu'il y aura d'autres en séries éliminatoires. Mais on pourrait ne plus miser sur une équipe comme celle-ci.»

Le Lightning a terminé au premier rang de l'Association est grâce à une offensive redoutable et une bonne défensive. Cette défensive est devenue spectaculaire dans la série de première ronde face aux Islanders de New York.

Les trois matches ont pris fin par le compte de 3-0, le Lightning remportant le premier et le troisième. La quatrième rencontre aura lieu ce soir au Nassau Coliseum.

Andreychuk et ses coéquipiers, qui ont remporté leur série de premier tour contre les Capitals de Washington, l'an dernier, avant de subir l'élimination contre les Devils du New Jersey, mesurent la somme d'effort nécessaire en séries éliminatoires.

Lors du troisième match contre les Islanders, leurs passes ont été précises, leurs défenseurs rarement pris en défaut et le gardien Nikolai Khabibulin s'est révélé imbattable, repoussant 28 tirs.

«Nous avons fait preuve de patience, nous avons contrôlé le jeu et nos unités spéciales ont été solides, a confié Martin St. Louis, le champion marqueur de la LNH qui a récolté ses deux premiers buts de la série, lundi soir. On ne peut pas gaspiller cette occasion.

«Nous devons savourer cette victoire, mais nous devons être également disposés à livrer une autre bataille. Si nous jouons avec acharnement... nous serons en bonne position.»

Les Islanders se retrouveront pour leur part dans une situation délicate s'ils ne l'emportent pas demain. De la façon dont la série se déroule, ils doivent marquer les premiers et ensuite s'en remettre au gardien Rick DiPietro, qui a réalisé un blanchissage dans le deuxième match.



Le gardien Rick DiPietro devra se surpasser s'il veut maintenir les Islanders en vie. On voit ici Dave Andreychuk du Lightning de Tampa Bay qui tente de rejoindre une rondelle libre derrière DiPietro lors du match de lundi.

Il leur faut une meilleure contribution de leurs principales têtes d'affiche à l'attaque, qui ont rarement menacé Khabibulin dans le troisième match alors que celles du Lightning ont été étourdissantes.

«Nous avons assurément appris de ce match et nous allons en tirer des leçons pour le suivant, a noté le capitaine Michael Peca. Selon le scénario des premiers matches, si on ne marque pas un but rapide, on a tendance à perdre notre enthousiasme, surtout quand on accorde un but rapide à l'autre équipe.

«Ce sera très critique demain (ce soir). Nous ne voulons pas retourner sur le patinoire adverse en retard 3-1.»

Pour éviter cela, les Islanders auront besoin d'un autre blanchissage de DiPietro, qui ne manque définitivement pas de confiance.

LA NOUVELLE RÉFÉRENCE EN SOCCER

LE COUREUR

LA VIE • LE SPORT

- Le plus grand choix de modèles
- Les plus grandes marques
- Les conseils d'un spécialiste

Prix imbattables sur les commandes d'équipes

Équipement complet pour junior

Soulier, protège-tibia et ballon

49⁹⁵

▲ Josée Bélanger (Coatcook)
Membre de l'Équipe Canadienne U23
Jeux Panaméricains 2003

147, rue Alexandre, Sherbrooke (Québec) J1H 4S5
Tél. : (819) 566-5363 Fax : (819) 566-2860
www.lecoureur.com info@lecoureur.com

Statistiques

Hockey

SÉRIES ÉLIMINATOIRES 2004

DIVISION EST

1	3	0	3
8	0	3	0
2	3	2	4
7	0	1	3
3	3	3	2
6	2	2	4
4	2	2	2
5	4	0	0

DIVISION OUEST

1	3	2	1	0
8	1	1	3	3
2	1	3	1	4
7	0	1	4	3
3	5	1	2	0
6	3	2	1	4
4	3	5	3	
5	1	2	4	

FINALE DE LA COUPE STANLEY

CHAMPION COUPE STANLEY 2004

CHEZ RÉNO DÉPÔT ON L'A.

LE CALENDRIER DES SÉRIES

<p>Quarts de finale d'association (4 de 7) Association de l'Est TAMPA BAY (1) C. N.Y. ISLANDERS (8) Lundi 12 avril Mercredi 14 avril Vendredi 16 avril Samedi 17 avril Lundi 19 avril x-N.Y. Islanders à Tampa Bay, 19h30</p> <p>BOSTON (2) C. MONTRÉAL (7) Dimanche 11 avril Lundi 12 avril Mercredi 13 avril Vendredi 15 avril Samedi 17 avril Lundi 19 avril x-Montréal à Boston, 19h00 (RDS, CBC)</p>	<p>PHILADELPHIE (3) C. NEW JERSEY (6) Lundi 12 avril Mercredi 14 avril Vendredi 16 avril Samedi 17 avril Lundi 19 avril x-Philadelphie à New Jersey, 19h00 (ESPN) x-New Jersey à Philadelphie, 19h00 (TSN)</p> <p>TORONTO (4) C. OTTAWA (5) Lundi 12 avril Mercredi 14 avril Vendredi 16 avril Samedi 17 avril Lundi 19 avril x-Ottawa à Toronto, 19h00 (RDS, CBC)</p>	<p>Association de l'Ouest DETROIT (1) C. NASHVILLE (8) Dimanche 11 avril Lundi 12 avril Mercredi 13 avril Vendredi 15 avril Samedi 17 avril Lundi 19 avril x-Detroit à Nashville, 15h00 (TSN, ABC) x-Nashville à Detroit, 19h30 (TSN)</p> <p>SAN JOSE (2) C. ST. LOUIS (7) Lundi 12 avril Mercredi 13 avril Vendredi 15 avril Samedi 17 avril Lundi 19 avril x-St. Louis à San Jose, 22h00 (ESPN2) x-San Jose à St. Louis, 20h00 (TBA)</p>	<p>VANCOUVER (3) C. CALGARY (6) Dimanche 11 avril Lundi 12 avril Mercredi 13 avril Vendredi 15 avril Samedi 17 avril Lundi 19 avril x-Calgary à Vancouver, 22h30 (CBC) x-Vancouver à Calgary, 21h30 (CBC)</p> <p>COLORADO (4) C. DALLAS (5) Lundi 12 avril Mercredi 14 avril Vendredi 16 avril Samedi 17 avril Lundi 19 avril x-Dallas à Colorado, 21h00 (TSN) x-Colorado à Dallas, 19h30 (TSN/RDS)</p>
--	--	---	---

Les meneurs des séries

Équipe	G	P	P
Giants, NJ	6	3	5
Noelund, Vr	2	3	5
Roenick, Phi	2	3	5
Zhonomov, Phi	1	4	5
Gomez, NJ	0	5	5
Elias, NJ	3	1	4
Forsberg, Cal	2	2	4
Manfou, SJ	2	2	4
Sakic, Col	2	2	4
Tanguay, Col	2	2	4
Morrison, Vr	1	3	4
Blake, Col	0	4	4
Johansson, Phi	0	4	4
Sansonson, Bos	0	4	4
Manfou, SJ	2	2	4
Sillinger, StL	2	2	4
Hall, Nash	2	1	3
Kovalev, Mtl	2	1	3
Lang, Det	2	1	3
Modin, TB	2	1	3
Bergerson, Bos	2	1	3
Hejduk, Col	1	2	3
Lambardi, Cal	1	2	3
Richards, TB	1	2	3
Sundin, Tor	1	2	3
Boughner, Col	0	3	3
Dampousse, SJ	0	3	3
Jovanovski, Vr	0	3	3
Kalvi, Mtl	0	3	3
Leopold, Col	0	3	3
Blake, NYI	2	0	2
Hossa, Ott	2	0	2
Hrdina, NJ	2	0	2
Konowalchuk, Col	2	0	2
Nieuwendyk, Tor	2	0	2
Roberts, Tor	2	0	2

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Demi-finales (4 de 7)
GATINEAU C. CHICOUTIMI
Vendredi 16 avril
Samedi 17 avril
Lundi 19 avril
x-Chicoutimi à Gatineau, 19h30

CHICOUTIMI à GATINEAU, 19h30
Dimanche 18 avril
Lundi 19 avril
x-Gatineau à Chicoutimi, 19h30

Gatineau à Chicoutimi, 19h30
Samedi 22 avril
x-Chicoutimi à Gatineau, 19h00

RIMOUSKI C. MONCTON

Calendrier à être déterminé.
x - si nécessaire.

Baseball

LIGUE NATIONALE

Section Est	G	P	Moy.	Diff.
Florida	6	1	857	2
New York	4	3	571	1
Atlanta	3	4	429	3
Montreal	2	5	286	4
Philadelphie	1	6	143	5

Section Centrale

Cincinnati	5	2	714	—
Houston	5	3	625	1/2
Pittsburgh	4	3	500	1
Milwaukee	4	5	444	2
St. Louis	4	5	444	2
Chicago	3	4	429	2

Section Ouest

Los Angeles	4	2	667	—
San Francisco	5	3	625	1/2
San Diego	3	3	500	1
Colorado	3	4	429	1/2
Arizona	2	5	286	2/2

LIGUE AMERICAINE

Section Est	G	P	Moy.	Diff.
Boston	4	3	571	—
Tampa Bay	4	3	571	—
New York	4	4	500	1/2
Baltimore	3	4	429	1
Toronto	2	5	286	2

Section Centrale

Detroit	5	2	714	—
Chicago	4	3	571	1
Kansas City	4	3	571	1
Texas	3	4	429	2
Minnesota	3	4	429	2
Cleveland	3	5	375	2/2

Section Ouest

Oakland	5	2	714	—
Anaheim	4	3	571	1
Texas	4	4	500	1/2
Seattle	1	5	167	3/2

LIGUE AMERICAINE

Tour de qualification (2 de 3)
PROVIDENCE C. PORTLAND
Jeudi 15 avril
Vendredi 16 avril
Portland à Providence, 19h05

BINGHAMTON C. NORFOLK
Mercredi 14 avril
Norfolk à Binghamton, 19h05

CLEVELAND C. TORONTO
Jeudi 15 avril
Toronto à Cleveland, 19h00 (à Strongsville)

HOUSTON C. CINCINNATI
Jeudi 15 avril
Cincinnati à Houston, 20h05

LIGUE JUNIOR AAA

FINALE (4 de 7)
VALLEYFIELD C. ST-EUSTACHE
Mardi 13 avril
St-Eustache à Valleyfield (Valleyfield mène la série 3-1)
Jeudi 15 avril
Valleyfield à St-Eustache, 19h30
Vendredi 16 avril
x-St-Eustache à Valleyfield, 19h30
Dimanche 18 avril
x-Valleyfield à St-Eustache, 19h30
x - si nécessaire.

Basket-ball

ASSOCIATION NATIONALE

Association de l'Est	G	P	Moy.	Dif.
x-New Jersey	47	34	580	—
x-Miami	41	40	506	6
x-New York	39	42	481	8
x-Boston	35	46	432	12
Philadelphie	33	48	407	14
Washington	25	56	309	22
Orlando	20	61	247	27

Section Centrale

x-Indiana	60	21	741	—
x-Detroit	54	28	659	6/6
x-Milwaukee	41	40	506	19
x-St. Louis	40	41	494	20
Cleveland	34	47	420	26
Toronto	32	49	395	28
Atlanta	28	53	346	32
Chicago	23	58	284	37

Section Centre-Ouest

x-Minnesota	57	24	704	—
x-San Antonio	56	25	691	1
x-Dallas	51	30	630	6
x-Memphis	50	31	617	7
x-Houston	45	36	556	12
x-Denver	43	38	531	14
Utah	42	39	519	15

LIGUE INTERNATIONALE

Mardi 13 avril
Syracuse à Ottawa (remis, pluie)
Buffalo à Saratoga/Wilkes-Barre (remis, pluie)
Durham à Columbus (remis, pluie)
Indiana à Richmond (2) (remis, pluie)
Pawtucket à Rochester (remis, pluie)
Charlotte à Toledo 3
Norfolk 2 Louisville 0 (8 manches, pluie)

Mercrdis 14 avril
Buffalo à Saratoga/Wilkes-Barre (2)
Columbus à Charlotte
Pawtucket à Rochester (2)
Richmond à Louisville
Syracuse à Ottawa (2)
Toledo à Durham

Sport étudiant

Mercrdis 14 avril
BF 17h00 Mont-Notre-Dame c. St-François
BF 18h00 Saint-Sherbrooke (1) c. Mont-Sainte-Anne
BF 18h00 Ecole c. Salésien
BMAE 18h00 Montcalm c. Triplet-2
BMAE 17h00 Montcalm c. Salésien

HANDBALL

Championnat Coder masculin de l'ARSEE
Dr. Du Phare-1; Argent-1; L-St-Laurent
Bronze- Du Phare-2

Mercrdis 14 avril
16h30 Championnat Benjamin féminin A de l'ARSEE à L-Saint-Laurent

Billard

LIGUE BUDWEISER

Finales (3 de 5)
Division A
Mercrdis 7 avril
Bar Le Magog 12 Pub Rock 13
(Pub Rock mène la série 2-1)

Mercrdis 14 avril
Pub Rock c. Bar Le Magog

Division B
Mercrdis 7 avril
Club l'Audouin 10 Diff Pub 13
(Diff Pub gagne la série 3-0)

À la télé

Mercrdis, 14 avril
19h30 RDS/CBC: Hockey
LNH: Toronto affronte Ottawa
19h30 TSN/RDS (en cours): Hockey
LNH: Colorado rencontre Dallas

G RAPIDS C. CHICAGO
Vendredi 16 avril
Chicago à G Rapids, 19h30.

Expos: attaque nulle

Richard Milo (PC)

SAN JUAN, Porto Rico

Les Expos ne valaient pas cher contre Brad Penny. À son mieux, Penny n'a eu aucune difficulté à s'imposer contre l'attaque la moins productive des ligues majeures et les Expos ont été blanchis 5-0 par les Marlins de la Floride devant 14 620 personnes au Stade Hiram Bithorn, hier.

En sept matchs, les Expos n'ont maintenant inscrit que 10 points. C'est la pire production dans les ligues majeures et le pire début de saison de leur histoire à l'attaque, quatre points de moins qu'en 1970 et 1998. Ils ont subi leur cinquième défaite de la saison, une deuxième par jeu blanc.

Penny (1-1), qui présente une fiche de 11-3 en carrière contre les Expos, n'a alloué que deux coups sûrs et un but sur balles en huit manches. Il a aussi réussi 10 retraits au bâton alors que les Marlins ont remporté une cinquième victoire de suite et porté leur fiche à 6-1 au sommet de la section Est de la Ligue nationale.

Les Expos n'ont réussi que quatre coups sûrs, deux contre le gaucher Tommy Phelps à la neuvième.

Le jeune Miguel Cabrera, qui aura 21 ans le 18 avril, a dirigé l'attaque des Marlins avec deux circuits en solo contre Claudio Vargas et il a produit trois points. Il a aussi réussi un simple d'un point.

Cabrera, une future super-étoile, a frappé au moins un circuit lors des trois derniers matchs et il totalise cinq circuits. Son premier circuit a été réussi au champ droit à la première et son deuxième, au champ gauche, à la sixième.

Vargas (1-1) a alloué quatre points, trois mérités, six coup sûrs et deux buts sur balles. Il n'avait pas autant d'étoffe qu'à son premier départ contre les Marlins, la semaine dernière, quand il n'avait donné qu'un point non-mérité en six manches mais il a aussi été mal appuyé à la défensive.

Les Expos ont commis deux erreurs au champ extérieur.

A la troisième, Peter Bergeron a commis une erreur qui a permis à Juan Pierre d'atteindre le troisième but à la suite d'un double de Cabrera. A la sixième, Carl Everett a échappé un ballon de Mike Lowell après le deuxième circuit de Cabrera, ce qui a ouvert la porte au quatrième point des Marlins qui a été inscrit à la suite d'un simple de Jeff Conine.

«On ne peut pas faire grand chose quand on ne frappe pas, a dit Frank Robinson. On ne frappe pas et je n'ai aucune explication. On s'attend à ce que des joueurs produisent et ils ne le font pas. Je n'ai pas vu de meilleurs élan ce soir que lors du match précédent (dimanche).»

Il y a aussi eu deux erreurs coûteuses en défensive.

Livan Hernandez obtient 21M\$

Presse Canadienne

SAN JUAN, Porto Rico

Le lanceur Livan Hernandez a accepté, hier, un prolongement de contrat de 21 millions \$ US pour trois ans des Expos de Montréal.

Hernandez devait toucher un salaire de 6 millions \$ cette saison, la dernière de son pacte actuel. Le prolongement fait en sorte qu'il sera sous contrat jusqu'en 2007.

A sa première saison dans l'uniforme des Expos, en 2003, Hernandez a connu sa meilleure saison en carrière. Il a montré une fiche de 15-10 et une moyenne de 3,20 en 33 départs. Il a dominé l'équipe au chapitre des victoires, de la moyenne de points mérités, des manches lancées (233 1/3) et des matchs complets (8).

Hernandez avait été obtenu par les Expos des Giants de San Francisco.

sorte qu'il sera sous contrat jusqu'en 2007.

A sa première saison dans l'uniforme des Expos, en 2003, Hernandez a connu sa meilleure saison en carrière. Il a montré une fiche de 15-10 et une moyenne de 3,20 en 33 départs. Il a dominé l'équipe au chapitre des victoires, de la moyenne de points mérités, des manches lancées (233 1/3) et des matchs complets (8).

Hernandez avait été obtenu par les Expos des Giants de San Francisco.

InterBox doit 100 000\$ à Lucas

Presse Canadienne

MONTRÉAL

Le groupe InterBox, le plus important promoteur de boxe au Canada qui s'est placé sous la protection de la loi sur les faillites le 15 mars, a obtenu un délai de la Cour supérieure du Québec en vue de trouver un acheteur.

La cour a prorogé le délai jusqu'au 28 mai pour compléter et soumettre la proposition aux créanciers, a annoncé le promoteur. La compagnie avait dans un premier temps obtenu une période d'un mois pour soumettre sa proposition.

«InterBox s'attend à recevoir sous peu des offres de trois groupes d'acheteurs potentiels pour l'achat de ses actifs, y compris les contrats des boxeurs, a précisé la compagnie dans un communiqué.

Parmi les créanciers d'InterBox, on retrouve Eric Lucas, l'ex-champion du monde des poids super-moyens du WBC, à qui la compagnie doit encore 100 000 \$ à la suite de son dernier combat.

L'ex-directeur général d'InterBox Yvon Michel n'est pas parvenu à réunir les 1,2 million \$ nécessaires pour l'achat de la compagnie le mois dernier. Il avait mentionné qu'il avait manqué de temps pour trouver les investisseurs.

Leonard Dorin a perdu son titre lorsqu'il a été incapable de respecter la limite de poids pour son combat contre Miguel Callist en octobre à Bucarest, ce qui a entraîné des pertes de 2 millions \$. Et Lucas a subi une défaite par k.o. technique face à L'Australien Danny Green en décembre.

Un parc en l'honneur de Mike Weir

SARNIA, Ontario (PC) — Mike Weir est retourné chez lui, hier, pour donner et recevoir.

Des centaines d'amateurs ont bravé le temps frais et pluvieux pour assister à une cérémonie au cours de laquelle le maire de Sarnia Mike Bradley a donné à un parc le nom du champion 2003 du tournoi des Maîtres. Le parc Huron View a ainsi été rebaptisé parc Mike Weir.

«C'est vraiment spécial, a confié Weir. Je ne pense pas avoir jamais rêvé à une telle chose... C'est très plaisant. La com-

munauté ici à Sarnia est d'un grand soutien.»

Weir, âgé de 33 ans, vit actuellement en Utah mais il a grandi à Bright's Grove, en Ontario, un hameau près de Sarnia.

Weir a également présenté un chèque de 75 000 \$ à la Fondation Bluewater Health à l'intention d'une aile d'un hôpital en construction destinée aux enfants dans la ville.

JO d'Athènes: 1,8M de billets vendus

ATHÈNES (AP) — Les organisateurs des Jeux olympiques d'Athènes (13-29 août) ont annoncé hier qu'ils avaient déjà vendu 1,8 millions de billets, à quatre mois de la cérémonie d'ouverture de l'événement.

Au total, 3 millions de places sont réservées au grand public.

Les organisateurs ont estimé que ces chiffres étaient encourageants étant donné les craintes d'éventuels attentats terroristes en Europe.

«La vente des billets progresse à un rythme impressionnant au regard du climat international incertain», ont-ils annoncé dans un communiqué.

Clavardage

Le Canadien en séries

Parlez-en avec le chroniqueur Michel Blanchard

Aujourd'hui à 13 h
www.cyberpresse.ca/clavardage
cyberpresse.ca

Sommaires

<p>LIGUE NATIONALE</p> <p>Boston 4 Montréal 3 (2P)</p> <p>Première période 1. Montréal, Ribera 1 (Peder, Degenro) 4-1 2. Boston, Nylander 3 (Sansonson, Boynton) 16-25 3. Montréal, Kovalev 3 (Bullis, Dowd) 19-55 Pénalités — Zednik Mtl 9:19</p> <p>Deuxième période 4. Montréal, Ribeiro 2 (Ward) 1-48 5. Boston, Slag 1 11-30 Pénalités — Degenro Mtl 2:24, Gil Bos 4:59, Brisebois Mtl 6:04, Green Bos, Lapointe Bos, Sooyry Mtl, Degenro Mtl 17:10, Thornton Bos, Kivvi Mtl 18:11</p> <p>Troisième période 6. Boston, Knabe 2 (Murray, Gill) 19-29 Pénalités — Lapointe Bos 13:13, Green Bos 14:43, Kivvi Mtl 16:03</p> <p>Première période de prolongation Aucun but.</p> <p>Pénalités — Aucune.</p> <p>Deuxième période de prolongation 7. Boston, Murray 1 9-27 Pénalités — Murray Bos 3:35.</p> <p>Tirs au but Boston 12 11 5 16 — 44 Montréal 8 7 12 18 — 45</p> <p>Avantages numériques — Boston, 0-4; Montréal, 0-4.</p> <p>Troisième période 5. St. Louis, Demitra 1 (Pronger, Tashchik) 0-34 6. San Jose, Korolyuk 2 (Homan, McLane) 11:19 (en) 7. St. Louis, Weigh 2 (Brockman, Cajigas) 15:07 (en) Pénalités — Cajigas St. 1:44, Pronger St. 9:22, McLane SJ 15:03, Demitra St. 16:19.</p> <p>Tirs au but St. Louis 8 5 12 — 25 San Jose 10 10 12 — 32</p>	<p>LIGUE AMERICAINE</p> <p>Boston 4 Montréal 3 (2P)</p> <p>Première période 1. Montréal, Ribera 1 (Peder, Degenro) 4-1 2. Boston, Nylander 3 (Sansonson, Boynton) 16-25 3. Montréal, Kovalev 3 (Bullis, Dowd) 19-55 Pénalités — Zednik Mtl 9:19</p> <p>Deuxième période 4. Montréal, Ribeiro 2 (Ward) 1-48 5. Boston, Slag 1 11-30 Pénalités — Degenro Mtl 2:24, Gil Bos 4:59, Brisebois Mtl 6:04, Green Bos, Lapointe Bos, Sooyry Mtl, Degenro Mtl 17:10, Thornton Bos, Kivvi Mtl 18:11</p> <p>Troisième période 6. Boston, Knabe 2 (Murray, Gill) 19-29 Pénalités — Lapointe Bos 13:13, Green Bos 14:43, Kivvi Mtl 16:03</p> <p>Première période de prolongation Aucun but.</p> <p>Pénalités — Aucune.</p> <p>Deuxième période de prolongation 7. Boston, Murray 1 9-27 Pénalités — Murray Bos 3:35.</p> <p>Tirs au but Boston 12 11 5 16 — 44 Montréal 8 7 12 18 — 45</p> <p>Avantages numériques — Boston, 0-4; Montréal, 0-4.</p> <p>Troisième période 5. St. Louis, Demitra 1 (Pronger, Tashchik) 0-34 6. San Jose, Korolyuk 2 (Homan, McLane) 11:19 (en) 7. St. Louis, Weigh 2 (Brockman, Cajigas) 15:07 (en) Pénalités — Cajigas St. 1:44, Pronger St. 9:22, McLane SJ 15:03, Demitra St. 16:19.</p> <p>Tirs au but St. Louis 8 5 12 — 25 San Jose 10 10 12 — 32</p>	<p>LIGUE JUNIOR MAJEURE</p> <p>St-Jean 3 Verdun 4</p> <p>Première période 1. Verdun, Shawn Mamone (2) (Thériault, Benoit) 18-01 Pénalités — Valenti StJ (Équipement illégal, Batts, Incaudini), Clarke Ver (Batts) 0:32, Larivière Ver (Acroche) 2:55, Tin StJ (Coup de bâton) 6:36, Beaudin Ver (Coup de bâton) 7:53, Mamone Ver (Rudeuse) 11:51.</p> <p>Deuxième période 2. St-Jean, Bobby Dolan (4) (Saratov, Malhotra) 8:25 3. Verdun, Eric Houde (9) (St-Pierre, Boudreau) 11:16 4. St-Jean, Luc Bilodeau (2) (Dubéandré, Richard) 11:31 5. St-Jean, Sébastien Roger (2) (Law, Davis) 18:09 (An) Pénalités — Thébaud Ver (Friboulet) 7:45, Larivière Ver (Ratou) 8:47, Gibe StJ (Ratou) 13:13, Labrecque Ver (Ratou) 15:42, Larivière Ver (Rudeuse) 16:09, Thériault Ver (Double-Échec) 17:10, Dolan StJ (Bâton Elevé) 18:55.</p> <p>Troisième période 6. Verdun, Eric Houde (9) (Labrecque) 5:20 7. Verdun, Shawn Mamone (3) (Hyppolite) 8:35 Pénalités — Goetz StJ (Incaudini), Labrecque Ver (Rudeuse) 20:00.</p> <p>Tirs au but St-Jean 13 14 13 — 40 Verdun 10 10 12 — 32</p> <p>Avantages numériques — St-Jean 1-8; Verdun 0-4</p>
---	--	--

Beaver rejoindra Rosie

Deux anciens Canadiens, Boisvert et Larose, joueront ensemble contre le Saint-François



Sonia Bolduc
sonia.bolduc@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Serge Boisvert et Claude Larose ont-ils encore la touche? Les deux anciennes étoiles des Canadiens de Sherbrooke parviendront-ils encore à faire vibrer le Palais des sports comme à la belle époque de la Ligue américaine de hockey en terre estrienne?

Les amateurs de hockey pourront en juger par eux-mêmes puisque les deux légendes se retrouveront, l'espace du match amical entre les pros et le Saint-François, le 25 avril prochain.

«On va être dur à arrêter, prévoit Claude Larose. Ce sera plus facile parce qu'on a ralenti avec les années. On n'a

plus les jambes de nos 20 ans, mais plutôt celles de la quarantaine avancée. Mais ce n'est pas grave, la rondelle patine toujours plus vite que les joueurs, alors ce sera à nous de se la passer le mieux possible.»

Larose et Boisvert ont échangé le disque plus souvent qu'à leur tour alors qu'ils évoluaient ensemble pour les Canadiens de Sherbrooke. Les années de compétition et les poussées d'orgueil étant maintenant choses du passé, on s'attend davantage à s'amuser lors de cette rencontre opposant quelques figures de la LNH et des circuits professionnels aux joueurs du Saint-François de Sherbrooke.

«J'ai déjà prouvé que j'étais capable de jouer avec les jeunes lors de mon retour au jeu avec les Papetiers de Windsor il y a quelques années, raconte Claude Larose. Maintenant, je n'ai plus rien à prouver, je veux m'amuser. Les gars ont besoin d'être gentils avec nous autres. Simon Robidas

doit se rappeler de moi. J'ai toujours été fin avec lui et son frère Stéphane.

«Pour les concours d'habileté, j'espère qu'ils ne me mettront pas dans celui des courses, souhaite par ailleurs Rosie. Pour les lancers, c'est encore pas si pire, mais la course...»

Les amateurs présents lors de cette rencontre aux profits de la Fondation du CHUS auront droit en effet à quelques suppléments au match, dont des confrontations qui tiendront lieu et place de deuxième période. On se mesurera au contrôle de la rondelle, en course à relais, en descente à un contre un et à trois contre un.

Les billets sont toujours en vente au coût de 5\$ par adulte et 2\$ par enfant au Palais des sports Léopold-Drolet, chez Sport Wellington, chez East Side Mario's, à la boutique Spoutnik, à la radio universitaire CFAK et au Pub St-Gab's de Windsor.



Archives, La Tribune
Le vétérán des Canadiens de Sherbrooke et du Tricolore montréalais, Serge Boisvert, a brièvement côtoyé les Simon Robidas et Patrick Groleau, du Saint-François de Sherbrooke, cet hiver, alors qu'il songeait à effectuer un retour sur la glace du Palais des sports. Retour au jeu qui surviendra finalement le 25 avril prochain, le temps d'un match amical entre les étoiles de la LNH et des circuits professionnels et les joueurs de la nouvelle formation senior sherbrookoise.

Le Prolab encore loin d'avoir lancé la serviette

Nelson Fecteau
THETFORD MINES

À l'image de leur entraîneur Alain Rajotte et de leur capitaine David Thibeault, les joueurs du Prolab de Thetford Mines sont loin d'avoir lancé la serviette.

«Mon rôle comme capitaine c'est que les gars partent d'ici ce soir confiants. On a besoin de tout le monde. Si quelques joueurs ne se présentent pas, il n'y a rien de possible. Mais les gars sont dédiés à l'équipe», soulignait David Thibeault hier soir quelques minutes avant la séance d'entraînement et le souper d'équipe qui devait suivre.

Le Prolab qui tire de l'arrière 3-1 dans la finale de la division Est de la LHSMO reçoit ce soir le Garaga de St-Georges.

«Ce n'est pas le scénario auquel on s'attendait. Il n'y a pas de lendemain. Nous n'avons plus de marge de manoeuvre. Nous devons y aller étape par étape. Penser trop loin ne donne rien», estime David Thibeault qui a déjà vécu pareille situation.

Le capitaine du Prolab confirme que l'atmosphère entourant l'équipe est bonne et que les gars croient qu'ils sont en mesure de renverser la vapeur.

«On a joué du bon hockey au cours des deux derniers matchs. Il ne nous manquait

qu'un petit quelque chose. Il nous faut bâtir là-dessus. On répète depuis le début de la saison qu'on a de la profondeur. Alors, il faut que les gars se lèvent», de souhaiter le capitaine qui rappelle les longues séquences victorieuses de son équipe pour souligner qu'elle peut y aller de trois gains consécutifs.

«Si tout le monde se lève, personne ne

peut rivaliser avec nous autres», affirme-t-il sans hésitation.

Du déjà vécu...

Quant à l'entraîneur Alain Rajotte, il a déjà vécu pareille situation avec les Prédateurs de Granby dont le gardien de but était Frédéric Deschênes.

Les É.-U. compliquent la tâche des Canadiens

Presse Canadienne
MINSK, Bélarus

Le Sherbrookoïse Frédéric Cabana avait donné les devants au Canada, mais la formation canadienne s'est compliquée la tâche en vue de défendre son titre au championnat du monde de hockey masculin chez les moins de 18 ans.

Vaincu 2-1 par les États-Unis, hier, le Canada (3-1) a glissé au deuxième rang dans le groupe A.

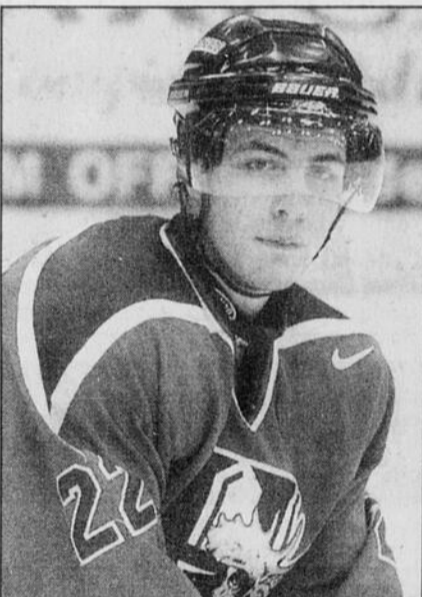
Une victoire aurait assuré le Canada d'un laissez-passer pour les demi-finales. Ce sont plutôt les États-Unis (4-0) qui en ont profité.

L'équipe canadienne affrontera la Slovaquie, l'équipe de troisième rang dans le groupe B en quarts de finale, jeudi. Les Slovaques ont récolté une nulle de 2-2 contre la Russie hier.

«La tâche est désormais un peu plus difficile», a mentionné l'entraîneur-chef Dean Chynoweth rejoint à Minsk.

Grâce au but de Frédéric Cabana, le Canada détenait une priorité de 1-0 après 40 minutes de jeu. Mais Phil Kessel, qui avait réussi un tour du chapeau lundi contre le Bélarus, a marqué au début de la troisième période pour créer l'égalité et Brett Bevis a réussi le but victorieux pour les Américains lors d'un avantage numérique à 8:13.

Le gardien canadien Devan Dubnyk a été retiré à la faveur d'un attaquant supplémentaire avec 75 secondes à jouer mais le Canada a été incapable de



Claude Poulin

Le Sherbrookoïse Frédéric Cabana

provoquer l'égalité.

«Nous avons entrepris le match en force. Nous avons disputé deux très bonnes périodes, a dit Chynoweth. Nous avons connu un petit relâchement en troisième.»

Le Canada a dominé 39-23 dans les tirs au but. Le gardien américain Cory Schneider a repoussé 38 tirs.

Dans les autres matches, la Finlande et la République tchèque ont fait match nul 1-1 dans le groupe B, assurant les Tchèques de ne pas finir plus loin qu'au deuxième rang dans ce groupe.

En bref

Les candidatures du Saint-François

L'organisation du Saint-François de Sherbrooke a fait parvenir ses candidatures aux dirigeants de la LHSMO en vue du gala de la ligue qui aura lieu à Montréal à la fin du mois de mai.

Le défenseur tchèque Karel Betik trône ainsi en tête de liste avec des nominations à titre de meilleur défenseur et de défenseur recrue par excellence, en plus d'obtenir une nomination au sein de l'équipe étoiles de la section Ouest. Ses coéquipiers Yannick Tremblay (joueur le plus utile), David Chicoine (attaquant recrue) et Stéphane Dugal (gentilhomme) seront aussi parmi les finalistes de ce gala. Les noms de Betik, Dugal, Tremblay, Patrick Groleau, Jean-François Grégoire et Luc Bélanger ont été proposés pour l'équipe des étoiles.

L'an dernier, Yannick Tremblay avait été couronné recrue de la ligue, tandis que l'organisation windsoroise avait été celle à l'honneur.

Les boxeurs prêts pour Val-d'Or

Après les succès de Martin Ferland le week-end dernier à Granby, ce sera de trois autres athlètes du Complexe sportif Force extrême de tenter leur chance dans l'arène, cette fin de semaine à Val-d'Or.

Toujours invaincue en deux combats, Julie Caron poursuivra son ascension chez 124 livres, tandis que Lissia Guillemette en fera autant chez les dames de 137 livres et moins. Chez les hommes, le très expérimenté Maxime Nault sera de nouveau en action chez les 165 livres.

Stages d'entraîneurs

Les stages de perfectionnement des entraîneurs reviennent avec le printemps cette année encore! Le Conseil sport loisir de l'Estrie invite en effet les personnes intéressées à s'inscrire au plus tôt afin de vérifier le contenu et la logistique des stages, légèrement modifiés afin de mieux répondre à la demande et aux exigences sur le terrain.

Les stages du niveau 1 auront lieu les 24 et 25 avril, le niveau 2 sera abordé les 8 et 9 mai, tandis que le stage de niveau 3 se tiendra sur deux week-end, soit celui du 29 et 30 mai et celui du 12 et 13 juin.

On peut s'informer et s'inscrire auprès d'Andrée Bergeron, au CSLE, en composant le 864-0864.

KOZYSHACK
POUDING PRÉSENTE

CAMPS DE FOOTBALL ALOUETTES JUNIOR

En collaboration avec sports experts

Pourquoi pas toi?

Université de Sherbrooke

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT!
(514) 871-2255
www.montrealalouettes.com

1^{er} mai 2004 de 14h à 17h et
2^e mai 2004 de 9h à 12 h
7 à 17 ans

PLACES LIMITÉES!

avec
Bryan Chiu
Bruno Heppell
Marc Megna
et plusieurs autres...

Pour informations:
James Benoit
(819) 571-7778
James.Benoit@USherbrooke.ca

Avec la participation de:

Jacques Sports Moncton, SPORT ÉTUDIANT Cantons de l'Est, AUSTIN, énergie 106.1, RDS, LaTribune

ACURA RSX 2004

Raison de plus de la faire décoller au plus vite.

Location à partir de **278\$*** par mois (48 mois)

Incluant:

- moteur i-VTEC DACT
- système de coussins gonflables avant et latéraux
- chaîne AM/FM/CD à 4 haut-parleurs
- sièges sport avant à renforts haute densité
- climatisation automatique, et beaucoup plus...

Transport et préparation inclus ■ Aucun dépôt de sécurité ■ Allocation de 96000 km

PRECISION ACURA
SHERBROOKE

4900, boul. Bourque ROCK FOREST
(819) 564-8909

www.acura.ca

*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura RSX (modèle DC5364PB) 2004 neuve. Un acompte de 448 \$ vous donne un versement mensuel de 278 \$ et un total des paiements de 17 792 \$. Un acompte de 2 298 \$ vous donne un versement mensuel de 328 \$ et un total des paiements de 18 042 \$. L'option 0 \$ comptant vous donne un versement mensuel de 378 \$ et un total des paiements de 18 144 \$. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,12 \$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation inclus, frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Le modèle offert peut différer de la photographie. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 29 mars au 30 avril 2004.

Comeau pilotera pour Britain West

Le coureur sherbrookois devra déboursier 90 000 \$ pour obtenir un volant



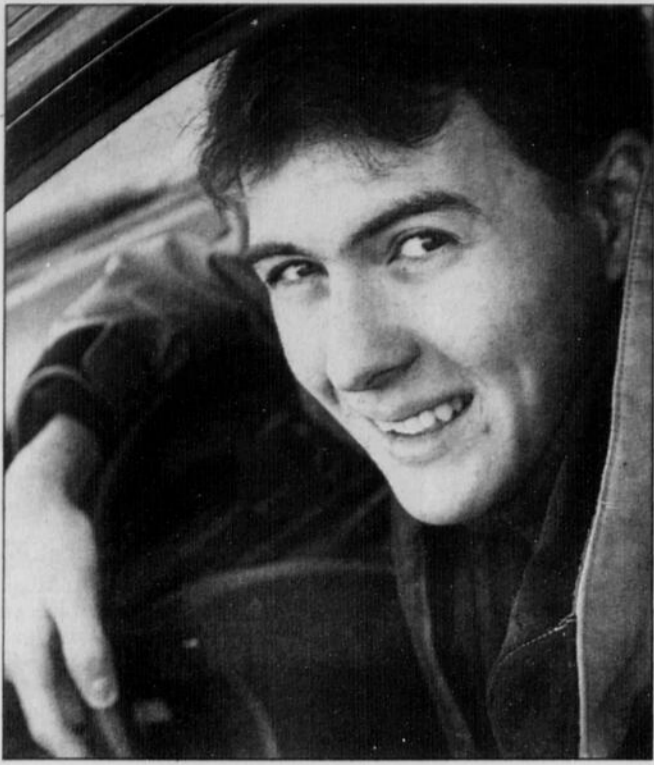
Sonia Bolduc

sonia.bolduc@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

La première saison sur le circuit national de Formule 1600, Olivier Comeau la passera avec l'écurie Britain West. Reste cependant à souhaiter que les coûts qu'entraînera cette nouvelle association ne ralentissent en rien le jeune pilote estrien et ses ardeurs, le champion québécois devant faire face à des dépenses de 90 000 \$ afin de mettre la main sur une des voitures de David Clubine.

« J'avoue qu'en ce moment, je passe beaucoup de temps à compter et à calculer, confie Olivier Comeau. J'ai un peu peur de ne pas pouvoir me rendre plus loin que la moitié de saison par manque d'argent. Et je ne sais pas trop comment réagir face à ça. Je ne sais pas si je dois m'en soucier tout de suite ou tenter de laisser aller les choses afin de profiter de ce qui s'en vient. »

À 90 000 \$ pour la saison plus un dépôt initial de 10 000 \$ pour les éventuels accidents, l'écurie Britain West est la moins coûteuse des équipes qui ont un certain panache. Mais pour Comeau



Jocelyn Riendeau

La prochaine saison s'annonce fort coûteuse pour le pilote sherbrookois Olivier Comeau, qui devra déboursier quelque 90 000 \$ pour un volant au sein de l'écurie Britain West, sur le circuit national de F1600.

et son clan, toujours en quête de commandites et de support financier, la facture est tout de même très relevée.

Olivier et son père Armand ont donc pris arrangements avec David Clubine afin de défrayer cette saison pancanadienne course par course.

« On n'a pas encore fini de regarder ça ensemble, mais on devrait poursuivre les discussions ce week-end lorsque je vais aller effectuer des tests, raconte le pilote sherbrookois.

« C'est quand même fou à quel point tout est pas mal plus cher cette année, lance Olivier Comeau. L'an passé, il m'en avait coûté 7000 \$ pour tout le week-end du Grand Prix de Trois-Rivières. Cette année, c'est 25000 \$ que ça me coûterait pour la même fin de semaine. C'est fou! »

Entouré par ses proches, Comeau continue donc de griffonner des idées de financement sur papier. Un brunch est d'ailleurs prévu pour le 25 avril, à Baie-Comeau, là où il a de la famille.

« Les gens d'ici nous ont déjà beaucoup aidés et

participent bien à chacune des activités que nous organisons, alors on va aussi ailleurs, souligne Comeau. On va espérer que tout fonctionne. Déjà, ça regarde bien. Les commanditaires locaux comme le Relais du pneu poursuivent leur collaboration et on espère que d'autres s'ajouteront.

« Il semble que c'est quand ça va mal qu'il faut garder la foi, remarque-t-il. En ce moment, ça fait beaucoup de choses à considérer et beaucoup de calculs à faire. Mais au début du mois de mai, je serai en piste à Mosport pour l'entraînement, et c'est là également que débutera la saison le 21 mai. Je suis sûr qu'à ce moment-là, tout ira pour le mieux. »

Orford souhaite accueillir le Championnat canadien de ski de fond



Jean-Guy Rancourt

jean-guy.rancourt@latribune.qc.ca
MAGOG

Le Championnat canadien de ski de fond pourrait se tenir dans le parc national du mont Orford en 2006. Du moins, c'est le désir du Club de ski de fond du mont Orford, qui a déposé sa candidature auprès de Ski de Fond Canada pour être l'hôte de ce championnat national qui suivrait de cinq jours les Jeux Olympiques d'hiver de Turin en 2006.

Le Club de ski de fond du parc du mont Orford ne sera pas seul dans la danse puisqu'au moins deux autres candidatures, dont une déjà connue, soit

Thunder Bay, ont été acheminées aux autorités nationales. «Thunder Bay, c'est une grosse pointure, précise Jean Pinard, président du Club du mont Orford. Thunder Bay, c'est un des trois centres nationaux d'entraînement de ski de fond et ils ont également l'expérience d'avoir déjà organisé un championnat canadien. Mais nous ne sommes pas inquiets. Nous avons fait nos preuves depuis trois ans en accueillant des compétitions nationales et que ce soit les fondeurs eux-mêmes ou les gens de Ski de Fond Canada et Ski de Fond Québec, tous ont vanté nos mérites à tous les points de vue.»

Lorsque le Championnat canadien de ski nordique se déplace dans une région, on ne peut pas dire que ça passe inaperçu. «La compétition se déroule sur huit jours et habituellement les gens s'installent pour 10 jours. Et il y a passablement de monde dans la parade avec entre 300 et 350 athlètes, sans oublier les 150 ou 200

entraîneurs, farteurs, soigneurs, officiels et autres accompagnateurs. Nous avons fait nos calculs et cela représenterait pour la région Magog-Orford des retombées de l'ordre d'un demi-million», soutient Pinard.

Pour en revenir aux fondeurs, précisons que l'élite canadienne ne peut se permettre de lever le nez sur le Championnat canadien. «Non seulement ça couronne les champions du Canada dans cinq épreuves différentes, mais ça détermine également la composition de l'équipe nationale pour l'année suivante», a souligné Jean Pinard.

Ça suppose qu'une certaine Beckie Scott, une des meilleures au monde de sa profession, pourrait enfin arpenter les sentiers du parc du mont Orford.

Mentionnons que la décision de Ski de Fond Canada dans ce dossier sera rendu quelque part en mai, possiblement vers la fin du mois.

La Tribune

Ça Bouge

DANS LA RÉGION

CONCOURS CLIC

École de Sherbrooke

pour des vacances en ANGLAIS cet été

GAGNANTS 2004

CAMP D'ÉTÉ EN ANGLAIS POUR ENFANTS DE 5 À 13 ANS

Le tirage avait lieu, le 7 avril, à 11 h 30

Alie Alexandre	11 1/2 ans	St-Élie-d'Orford
Blais Michaël	12 ans	Rock Forest
Chiasson Sabrina	8 ans	Coaticook
Darveau Nadia	12 ans	Ham Sud
Hébert Roxane	13 ans	Ascot Corner
Lemieux Véronique	7 ans	Sherbrooke
Milette Chloé	9 ans	Val-Joli
Picard Adam	9 ans	Carignan
Poulin Jean-Victor	11 ans	Sherbrooke
St-Pierre Samuel	8 ans	Magog

Doreen Morissette
du réseau CLIC.

M. Guy Lussier
de CKSH et

Mme Chantal Gaudet
de La Tribune
ont effectué le tirage.

Grands Prix du tourisme Desjardins des Cantons-de-l'Est 2004

Félicitations aux lauréats régionaux!

LES GRANDS PRIX DU TOURISME QUÉBÉCOIS 2004

TOURISME CANTONS-DE-L'EST



Catégorie hébergement (150 chambres ou plus)
Prix Bonjour Québec.com
Château Bromont, Domaine Hôtelier
SpaConcept Bromont



Catégorie hébergement (50 à 149 chambres)
Prix Tourisme Québec
Jouvence



Catégorie hébergement (moins de 50 chambres, gîtes exclus)
Prix Tourisme Cantons-de-l'Est
Auberge (Motel) Le Pigeonnier



Catégorie hébergement (gîtes)
Prix Hydro-Québec
À la Cornemuse



Catégorie hébergement (campings)
Prix Desjardins
Prix Université de Sherbrooke
Camping de Compton



Catégorie restauration (développement touristique)
Prix Desjardins
La Ferme Martinette



Catégorie restauration (gastronomie)
Prix MAAQ
Mamoir Hovey



Catégorie attraction touristique (moins de 50 000 visiteurs)
Prix Desjardins
Musée de la nature et des sciences



Catégorie attraction touristique (50 000 visiteurs ou plus)
Prix TVA-Télé 7
1^{re} Route des Vins signalisée au Québec



Catégorie manifestation touristique (budget d'exploitation de moins de 500 000 \$)
Prix Ministère de la Culture et des Communications
Symposium des arts de la rue de Danville



Catégorie manifestation touristique (budget d'exploitation de 500 000 \$ ou plus)
Prix Ville de Sherbrooke et Université de Sherbrooke
3^e Championnats du monde d'athlétisme jeunesse de l'IAFF Sherbrooke 2003



Catégorie plein air et aventures
Prix Desjardins
SkiBromont.com



Catégorie entreprise touristique - secteur «organisme»
Prix Tourisme Sherbrooke
Comité Touristique de la région d'Asbestos



Catégorie prix spécial du jury
Prix Ministère de la Culture et des Communications
Zoo de Granby

L'harmonie qui nous réussit!

Parrain de l'événement

Média

Commanditaires

Collaborateurs

32 mois de prison pour un jeune de 20 ans



Pierre Saint-Jacques
pierre.saint-jacques@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

À peine âgé de 20 ans, déjà fortement criminalisé, Martin Brodeur se retrouvera au pénitencier pour les 32 prochains mois.

Le juge Pierre Bachand de la Cour du Québec l'a condamné à 36 mois de prison, hier, auxquels il a soustrait quatre mois de détention préventive.

Brodeur est l'un des trois individus impliqués dans les deux vols de bijouterie, les 5 et 6 février 2004, rue Galt Ouest, à Sherbrooke, avec utilisation de poivre de Cayenne.

Le juge Bachand, malgré le jeune âge de l'accusé, a tenu compte de la gravité des gestes reprochés, à savoir deux vols qualifiés, deux complots, les séquelles psychologiques et physiques des deux victimes, un homme de 54 ans et une femme de 46 ans, les pertes importantes de 10 000 \$ en valeur réelle de bijoux dans un cas et de 40 000 \$ dans l'autre cas, l'impossibilité d'un remboursement et il a qualifié les deux événements de très graves.

La procureure Karine Frenette pour le ministère public avait recommandé une peine de quatre ans de pénitencier pour les mêmes motifs évoqués par le tribunal et avait soumis une jurisprudence en conséquence.

Le criminaliste Claude Robitaille qui représente l'accusé avait plutôt suggéré une peine de nature provinciale de deux ans moins un jour surtout que les deux peines d'incarcération auxquelles avait déjà été condamné son client

étaient de trois mois puis de quatre mois.

Il a soulevé le jeune âge de son client, son immaturité et la possibilité d'une réinsertion sociale qu'anéantirait probablement une peine de nature fédérale.

En l'espace de moins de 24 heures, Martin Brodeur, Dimitri O'Bready, âgé de 19 ans et pour le second vol, Danny Turgeon, âgé de 18 ans, qui s'est ajouté aux deux premiers ont frappé simultanément à L'Atelier du bijou et à la Bijouterie De Marco, situées rue Galt Ouest.

Lors du premier vol, le commerçant avait ouvert les présentoirs car il avait vu O'Bready s'y présenter avec un marteau. Lors du second vol, O'Bready et Turgeon ont tracassé les présentoirs.

Le poivre de Cayenne a été utilisé dans les deux cas et a fortement incommodé les commerçants.

Le bijoutier a dû fermer son commerce un mois pour une perte de revenus de 5000 \$ et de plus a déboursé quelque 8000 \$ en amélioration du système de sécurité pour sa propre sécurité.

La bijoutière, elle, a accusé la perte sèche des bijoux volés car ils n'étaient pas couverts par les assurances.

Les deux victimes ont subi un stress énorme, de l'insomnie, des maux d'estomac et pour la commerçante, des cauchemars.

À 20 ans, Brodeur se trouve devant deux avenues: la voie du crime ou le virage à 45 degrés vers une réhabilitation.

O'Bready et Turgeon n'ont pas connu leur sort encore, leurs procureurs Patrick Fréchette et Claude Leblond préférant attendre de voir ce qui se passerait dans le dossier de Brodeur.

CARNET COMMUNAUTAIRE

Votre message doit donner simplement le nom de l'organisme, l'activité, le date, l'heure, l'endroit et les raisons avec une référence téléphonique pour les lecteurs.
Acheminer par e-mail à : redaction@latribune.qc.ca ou par télécopie au 564-8098

Le Goéland se déplume

Les élèves du Centre Le Goéland organisent un rase-o-thon afin d'aider et de soutenir les enfants atteints du cancer. Les cheveux recueillis serviront à fabriquer des perruques pour les enfants en chimiothérapie. Deux façons d'aider: on commande un élève du Centre Le Goéland ou on se fait couper les cheveux gratuitement (minimum 20 cm requis, soit huit pouces). Les cheveux doivent être propres, secs et attachés en queue de cheval aux deux extrémités. Les dons seront remis intégralement à la Société canadienne du cancer. Cela se passera le lundi 19 avril, de 11 h 30 à 13 h et de 16 h 30 à 18 h.

Emplois en animation d'été

Loisirs Sherbrooke Nord recherche des animateurs à temps plein et partiel. Les personnes intéressées doivent poser leur candidature en passant aux bureaux de l'organisme, 1380 boul. de Portland, le plus tôt possible. On apporte son curriculum vitae. Inf. 821-5780 / 823-5163.

Rencontre littéraire

Dans le cadre de ses activités, le Centre Anne-Hébert, en collaboration avec l'Union des écrivains et écrivains québécois, le Conseil des Arts du Canada et la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke, présente une rencontre littéraire avec Marie-Sissi Labrèche, ce jeudi 15 avril, à 17 h, à la Faculté des lettres et sciences humaines, A4-166 (Salle du Conseil), 2500 boul. de l'Université, à Sherbrooke. Entrée libre. Inf. 821-7201.

Séjours linguistiques

L'Alliance de tourisme international et linguistique propose des séjours linguistiques pour juniors, étudiants et adultes. Différentes formules, nombreux choix et plus d'une douzaine de pays offerts. Rien comme de consulter le site Internet www.atil.com ou sejour@atil.com

Danse aux Fantastiques

L'organisme Les Fantastiques de Magog organise sa soirée de danse mensuelle pour les personnes handicapées de Magog et des environs, ce vendredi 16 avril, à 19 h, au local de l'organisme, 1525 rue Principale Est, à Magog. Parents et amis invités. Entrée/3 \$ par personne. Boissons gazeuses et grignotines en vente sur place. On réserve son transport avant 15 h, le jeudi 15. Inf. 847-2477.

Les Prince réunis

Pour la première fois de son histoire, l'Association des familles Prince d'Amérique inscrit officiellement sa rencontre annuelle parmi les activités d'un congrès mondial acadien. C'est à Wolfville, Nouvelle-Écosse (autrefois Grand-Pré) que tous les Princes, Le Prince et amis sont conviés du 13 au 15 août. Inf., on contacte le plus tôt possible le secrétaire de l'Association, Gilles-Clément Prince 819-472-2658 ou leprince@cgocable.ca ou encore la présidente Françoise Prince 514-381-4938 ou f.prince@videotron.ca

Causerie sur les Mayas

Le Centre communautaire La Fourmière propose une causerie sur «La Route des Mayas» appuyée de diapositives et présentée par Francis Georges ce vendredi 16 avril, à 19 h 15, au Centre communautaire, à Fitch Bay. Coût: membre/6 \$; non-membre/7,50 \$. On réserve au 876-1102. C'est le récit d'un voyage de quatre mois en motorisé.

Doyon recherchés

L'Association des Doyon d'Amérique complète le montage du Dictionnaire des Doyon dans lequel se retrouveront toutes les générations des Doyon de leur arrivée en Nouvelle-France à aujourd'hui. Il manque plusieurs informations. L'Association des Doyon d'Amérique lance un appel à tous les Doyon du Québec. Elle invite à contacter l'un des responsables régionaux suivants. L'Estrie: Michel Doyon (819-849-3718); le Centre-du-Québec: Gabriel Doyon (819-396-0438); la Mauricie: Jean-Guy Doyon (819-376-1411).

Âge d'Or Deauville

Le Club Âge d'Or Deauville organise l'activité Pétanque Atout, ce samedi 17 avril, au local du club, au sous-sol du presbytère de la paroisse Notre-Dame-de-Liesse, de Deauville. Un goûter est servi. Entrée/2 \$.

BRANCHE SUR LE MONDE



Jean-Paul RICARD
jricard1@latribune.qc.ca

En avant la musique!

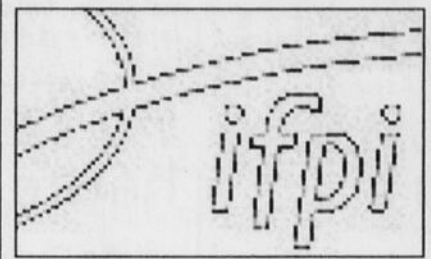
Le CRTC s'emmêle...

Alors avez-vous commencé à faire vos appels interurbains par Internet? C'est maintenant possible vous savez. Et puis, il y a le fameux CRTC qui veut élargir ses pouvoirs en réclamant le droit de réglementer la téléphonie par Internet. Moi, ça m'inquiète quand je regarde ce qui se passe du côté du CRTC, car l'organisme semble causer plus de problème qu'il n'en règle...

Paul Martin s'en mêle...

Alors que le premier ministre Paul Martin se propose de modifier la loi sur les droits d'auteurs pour imposer des frais à tous les internautes qui se permettent de télécharger des pièces de musique, les études se contredisent sur l'effet du téléchargement.

Une étude de l'IFPI (un organisme mondial qui veille sur les intérêts des grandes maisons de disque) estime que le marché mondial de la musique a diminué de 7,6 % en 2003. Par contre, ce n'est pas uniquement dû au téléchargement, mais surtout aux personnes qui font des copies pirates de CD qu'elles ont achetées.



La France, l'Allemagne et le Mexique sont les pays les plus touchés par cette baisse, paraît-il, mais il ne faut pas oublier que ces chiffres sont les résultats d'une étude réalisée par un organisme qui n'est pas neutre puisqu'il défend les intérêts des maisons de production de disque. Dans certains pays, dont l'Argentine, le Pérou, les Philippines et surtout en Chine, la vente de pièces de musique a connu une augmentation spectaculaire.

Au Canada, toujours selon l'IFPI, la baisse aurait été de 2,9 %. Les détails de cette étude sont disponibles (en anglais) à l'adresse suivante: <http://www.ifpi.com/site-content/statistics/worldsales.html>

Par contre, deux études indépendantes américaines, réalisées par le Harvard Business School ainsi que l'Université de Caroline du Nord de Chapel Hill, démontrent que la différence est minime depuis que les adeptes de l'informatique font appel aux sites Kazaa ou Morpheus pour télécharger des pièces musicales. Dans ce cas, il s'agit de recherches indépendantes des maisons de disque. Alors qui croire?



Mais si, au Canada, nous payons déjà une redevance aux maisons de disques et aux artistes à l'achat de support de reproduction, même si c'est pour copier des travaux de recherches à l'Université, aurons-nous droit à un remboursement si le gouvernement impose des frais de téléchargements pour les pièces de musique ou de cinéma?

Un souvenir sur cédérom

Rappelons que les cédéroms ne servent pas uniquement au piratage. Voici un bel exemple de l'usage que les consommateurs font de l'ordinateur

pour graver des cédéroms. En Estrie, les dirigeants de l'équipe féminine de hockey atome B, les X-Tremes de la zone Orford/St-François, ont remis à chacune des filles un cédérom montrant les reprises vidéo des meilleurs moments de la saison, soit les championnats régionaux et les tournois. Pour chacun des cédéroms achetés, une taxe spéciale est prélevée puis est versée aux producteurs de disque qui n'ont jamais touché ce cédérom-maison.

J'en profite pour faire l'éloge des auteurs de ce cédérom, en particulier l'entraîneur Rock Riel. L'équipe a même son propre site. C'est du travail bien fait. Ce souvenir, il est gravé sur cédérom, mais surtout gravé dans le coeur des filles qui évoluent pour cette équipe.

Ce cédérom a eu un autre effet intéressant chez les filles. Luc Larochelle m'informait que depuis qu'elle a reçu ce cédérom, sa fille s'intéresse davantage à l'informatique et à la création de documents à l'aide de Power Point!

Des eaux sombres...

Mais revenons-en à nos moutons. Nous nageons dans des eaux sombres avec toute cette question de droits d'auteur. Cette question a même servi d'appât pour le meilleur poisson d'avril de l'année, alors que des milliers d'internautes ont reçu un courriel les avisant qu'ils devaient payer des frais pour chaque pièce de musique qu'ils ont téléchargées. Soit 0,77 Euros par pièce ou 793,30 Euros payables en trois versements pour un règlement à l'amiable.

Le message semblait provenir de la Société pour l'Administration des droits de reproduction mécaniques des auteurs, compositeurs et éditeurs et il a semé la panique parmi les internautes, le premier avril. Il s'est avéré un poisson d'avril puisque la SDRM a nié en être l'auteur.

Suggestion de sites

Ceci dit, j'aimerais vous suggérer quelques sites où vous pourrez télécharger des pièces musicales, ou encore des effets sonores que vous pourrez utiliser lors d'un montage vidéo ou autres. Certains sites sont à péage tandis que d'autres sont gratuits. Je vous donne les adresses que j'ai trouvées, mais j'avoue que cette fois je ne les ai pas essayées contrairement à ce que je fais normalement.

Bandtrax, www.bandtrax.com.au, est un site payant qui offre des milliers de fichiers MIDI de qualité professionnelle. Pour des fichiers gratuits, il y a www.ifni.com. Essayez aussi le site Epitonique, www.epitonic.com.

Open Sound est un autre site de téléchargement gratuit à l'adresse www.opsound.org, il y a aussi People Sound à l'adresse www.fr.peoplesound.com qui produit surtout les pièces d'artistes qui ont hâte d'être connus.

Il y a des oeuvres d'artistes qui produisent eux-mêmes leurs créations à l'adresse www.underprod.com

Il y a un bon choix en français à l'adresse www.vitaminic.fr ainsi qu'une collection de bruitage à l'adresse www.wavhounds.com Pour ceux que ça intéresse, ce site se vante même d'avoir la meilleure collection au monde pour les bruits de pets...



La Tribune, Maryse Carboneau

Caroline Sage, porte-parole du Comité jeunesse provisoire de la MRC de Coaticook, et Josiane Lemieux, agente de développement jeunesse du Carrefour jeunesse Emploi, invitent les 15-30 à parler d'eux lors d'une grande tournée de consultation.

Les jeunes consultés à Coaticook



Maryse Carboneau
maryse.carboneau@latribune.qc.ca
COATICOOK

La parole sera donnée aux 15-30 ans lors d'une grande tournée de consultation qui débutera ce jeudi 15 avril à 19 h au restaurant Le Montagnard à East Hereford. La consultation se poursuivra ensuite sur l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook.

Caroline Sage, porte-parole du Comité jeunesse provisoire de la MRC de Coaticook, explique que «la consultation a pour but d'inviter les jeunes à parler de leur situation, de leur milieu, mais aussi à recueillir des idées. En un mot, nous souhaitons établir un véritable diagnostic et trouver des pistes d'action visant à contrer l'exode de nos jeunes».

Si l'expression «exode des jeunes» semble familière, c'est que cette problématique est depuis longtemps à l'ordre du jour de l'ensemble des municipalités rurales du Québec. «Il est important que les jeunes prennent leur place dans leur communauté», d'affirmer René Larochelle, président du Comité de relance de la ville de Coaticook pour le Pacte rural et fondateur, malgré lui, de cette nouvelle dynamique jeunesse.

De poursuivre M. Larochelle, «les jeunes sont absents du monde municipal et des comités de développement. Il nous fallait donc éviter de présumer de leurs besoins et prendre le temps de les consulter. Dès la première rencontre, il a été clair que nos jeunes avaient envie de s'impliquer et de travailler ensemble, et ce, sans distinction de municipalités».

Le nouveau Comité jeunesse régional, en place seulement depuis le mois de mai 2003, a vite fait de se donner une ligne directrice: promouvoir la place ainsi que

le rôle des jeunes dans le maintien de collectivités rurales dynamiques. Comme première intervention, les membres du Comité ont poliment rappelé à l'ordre les comités de relance du Pacte rural, dont eux-mêmes étaient issus, en les encourageant à intégrer un jeune à leur comité. Coup sur coup, ils ont obtenu l'appui de leur Carrefour jeunesse Emploi par l'entremise d'une ressource humaine à temps partiel, Josiane Lemieux, agente de développement jeunesse.

Cette ressource, avec l'aide de la Société d'aide au développement de la collectivité, la MRC de Coaticook, le Carrefour de la santé et la Maison des jeunes, allait permettre au nouveau comité de dresser un état de situation fort impressionnant de la jeunesse de leur territoire.

Le bilan et les questions qui en découlent serviront de point de départ pour lancer et susciter les discussions lors des consultations. «Les consultations tiendront d'ailleurs compte de la réalité et de l'horaire des jeunes. Elles auront donc lieu dans les municipalités, dans les écoles et même dans une de nos industries, Multi X», d'expliquer Mme Lemieux.

Les questions qui seront posées aux jeunes toucheront, entre autres, la démographie (As-tu le goût de faire ta vie ici?), l'emploi et l'économie (Es-tu satisfait et aimes-tu ton travail?), la famille (Quels sont les avantages et les inconvénients d'élever ta famille ici?), les loisirs et la culture (Doit-on revoir le financement du secteur des loisirs et culture?) et bien d'autres encore sur l'éducation, la formation et la santé.

Au cours des prochaines semaines, tous les foyers de la MRC de Coaticook recevront un feuillet d'information sur les endroits et dates de cette grande tournée de consultation. Entre temps, les jeunes intéressés peuvent s'adresser à Josiane Lemieux, du Carrefour jeunesse Emploi, en appelant au 849-0440, ou via Internet à: jlemieux@cjemrccoaticook.qc.ca.

Hydro défend en Cour suprême son «droit» de couper le courant

Sylvain Larocque (PC)
OTTAWA

Les avocats d'Hydro-Québec se sont présentés devant la Cour suprême du Canada, hier, afin de défendre le «droit» de la société d'Etat de couper le courant à un client qui est en défaut de paiement.

L'affaire a commencé en novembre 1995, quand Hydro a interrompu l'alimentation électrique de la résidence principale de Modestos et Eleftheria Glykis, à Montréal, pour non paiement de factures (1626 \$ au total) dans un édifice à logements appartenant au couple. Le compte de la résidence principale était pourtant en règle.

Cela faisait des mois que la société d'Etat prévenait les Glykis qu'elle couperait le courant à leur résidence principale s'ils n'acquittaient pas leurs autres comptes en souffrance.

Deux jours après l'interruption de courant, les Glykis se sont finalement résignés à régler leurs arriérés et Hydro a rétabli le service.

Jérôme Choquette, avocat des Glykis, s'est indigné devant le plus haut tribunal du pays qu'Hydro-Québec puisse «se faire justice elle-même» en coupant l'électricité plutôt qu'en poursuivant en cour les mauvais payeurs, comme doivent habituellement le faire les créanciers.

«C'est un moyen de pression sur les clients, une menace, a plaidé Me Choquette. Hydro se présente comme un ogre!»

«C'est un monopole, a renchéri Modestos Glykis. Si je ne suis pas satisfait, je ne peux pas aller ailleurs...»

Selon Jérôme Choquette, rien dans les lois ou les règlements n'autorise la société d'Etat à interrompre le courant sur un autre compte que celui qui est en souffrance.

«En droit civil, chaque contrat est particulier et indépendant», a soutenu le coloré avocat.

Hydro réplique

Hydro-Québec rétorque que les contrats d'électricité sont rattachés aux clients eux-mêmes plutôt qu'au «lieu de livraison» du service. En cour, l'avocat d'Hydro, Jules Brière, a indiqué que depuis quelques années, la société a pour politique de ne plus couper le courant à la résidence principale d'un client s'il n'y a pas de défaut de paiement à cette adresse précise.

En décembre 2002, la Cour d'appel du Québec avait rejeté, avec dissidence, les arguments d'Hydro. La société d'Etat dit avoir décidé de porter l'affaire à la Cour suprême afin de protéger son «droit» d'interrompre le service au siège social d'une firme qui aurait des comptes en souffrance en d'autres lieux, par exemple.

L'OMC demande aux Américains de recalculer leurs droits sur le bois

Presse Canadienne
GENÈVE

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) reconnaît aux Etats-Unis le droit d'enquêter sur le prix de vente du bois d'oeuvre canadien et d'imposer, s'il y a lieu, des droits antidumping. L'organisme international demande cependant aux Américains de modifier leur méthode de calcul de ces pénalités.

Le dumping consiste à vendre sur un marché étranger des produits à un prix moins élevé que le prix exigé pour des produits comparables sur le marché intérieur ou alors à un prix inférieur aux coûts de production. Cette pratique contrevient aux principaux traités internationaux.

Dans une décision de près de 400 pages rendue publique hier, un groupe de travail spécial de l'OMC a reconnu qu'il y avait, dans le cas du bois d'oeuvre, «des éléments de preuve suffisants de l'existence d'un dumping pour justifier l'ouverture de l'enquête» et qu'en conséquence, la procédure n'était pas illégale.

Des experts basés à Genève ont cependant jugé inappropriée la méthode de «réduction à zéro», qui empêche de prendre en compte les profits réalisés par les exportateurs sur d'autres produits vendus plus chers à l'étranger qu'au pays.

Ils recommandent donc à l'organe de règlement des différends de l'OMC d'ordonner aux Américains de modifier leur politique pour se conformer aux règles du commerce international.

Les calculs faits par les Etats-Unis au printemps 2002 ont mené à l'imposition de droits antidumping de 8,43 pour cent sur les exportations de bois d'oeuvre canadien aux Etats-Unis. Cette année-



L'OMC demande aux Américains de modifier leurs calculs en ce qui concerne les pénalités imposées sur le bois d'oeuvre.

là, les Américains avaient acheté pour 6 milliards \$ US de bois destiné principalement à la construction résidentielle.

Le rapport publié hier ne constitue pas une surprise pour les gouvernements concernés, puisqu'ils avaient déjà été mis au courant de la décision en janvier dernier. Les deux pays ont le droit d'appeler de la décision, mais n'ont pas encore fait connaître leurs intentions.

Dans un communiqué, le ministre fédéral du Commerce international, James Peterson, s'est réjoui du jugement. «Nous sommes heureux que l'OMC se soit prononcée en notre faveur sur le point central de ce litige. Nous exhortons les Etats-Unis à se conformer à la décision», a-t-il déclaré.

Pour sa part, Carl Grenier, du Conseil du libre-échange sur le bois d'oeuvre, a dit s'attendre à ce que les procédures de contestation devant l'OMC se poursuivent. «Dans ces cas-là, les gouvernements

vont généralement en appel», a-t-il fait valoir.

Son organisme est néanmoins satisfait de la décision. «Pour la première fois, les Etats-Unis se font dire par un groupe spécial de l'OMC que leur méthodologie est contraire à la lettre même des accords internationaux», a-t-il souligné.

«C'est le point qui risque d'avoir le plus d'influence sur le calcul de la marge de dumping. Si le département américain du Commerce refaisait ses calculs en n'utilisant pas cette méthodologie-là, le taux serait très certainement plus bas.»

Les droits antidumping constituent l'un des points en litige dans le conflit qui oppose depuis 2001 le Canada et les Etats-Unis au sujet du bois d'oeuvre résineux.

Les gouvernements des deux pays négocient en coulisses pour en venir à une solution durable, tout en s'opposant devant l'OMC ainsi que devant l'Aléna.

Les chefs de file de la haute technologie optimistes

Presse Canadienne
MONTRÉAL

Les chefs d'entreprise des sociétés de haute technologie du Canada et des Etats-Unis sont prêts à embaucher, ont confiance dans la croissance future de leur entreprise et demandent que soient réduits les impôts des particuliers et des sociétés pour stimuler l'économie, indique un sondage de la firme Deloitte

& Touche, publié hier.

L'étude a été menée auprès de 200 chefs de direction — dont 19 à la tête d'entreprises canadiennes. Quarante-vingt-cinq pour cent des répondants ont affirmé qu'ils ont l'intention d'embaucher du personnel au cours des 12 prochains mois, alors que 70 pour cent sont «extrêmement sûrs ou très sûrs» de la capacité de leur entreprise à maintenir le rythme de croissance de leur chiffre d'affaires (près de 5,5 pour cent en moyenne) enregistré depuis cinq ans, indique l'étude.

L'an dernier, le nombre de chefs de direction ayant exprimé leur confiance, dans le cadre de l'étude de Deloitte & Touche, n'était que de 59 pour cent.

Par ailleurs, 52 pour cent des personnes interrogées considèrent les réductions d'impôts comme le meilleur moyen de donner un coup de fouet à l'économie, a expliqué Deloitte dans un communiqué.

De plus, l'étude a observé qu'une proportion croissante des dirigeants d'entreprises technologiques optent pour les acquisitions comme source de croissance.

«La majorité des personnes interrogées (63 pour cent) ont l'intention de maintenir le cap et d'assurer la croissance principalement à l'interne (un peu moins que les 68 pour cent de l'année dernière), mais le quart (23 pour cent) des chefs de direction envisagent des acquisitions pour prendre de l'expansion (18 pour cent l'année dernière et 12 pour cent il y a deux ans)», précise l'étude.

L'étude fait aussi ressortir que les difficultés d'accès aux capitaux et le terrorisme mondial sont considérés comme les menaces les plus graves.

«Selon 27 pour cent des chefs de direction, l'accès limité aux capitaux constituera le plus grand obstacle à la reprise du secteur des technologies au cours des 12 prochains mois. Pour 22 pour cent d'entre eux, c'est le terrorisme mondial qui représente le plus grand risque.»

Les fusions nuiront à l'économie, selon des experts

Karine Fortin (PC)
MONTRÉAL

À long terme, les fusions municipales nuiront «de manière significative» à la croissance économique de grandes villes comme Montréal, soutiennent des chercheurs québécois dans une étude réalisée pour le compte de l'Association des élus pour la diffusion.

Selon l'économiste Patrick Petit, qui a dirigé les travaux, les économies d'échelles promises par l'administration du Parti québécois ne se produiront pas, notamment en raison de l'augmentation incontrôlable des salaires des employés municipaux.

Par ailleurs, si l'on se fie à ce qui est arrivé dans d'autres grandes villes fusionnées au cours des dernières décennies aux États-Unis et au Canada, les services aux citoyens se multiplieront, ce qui entraînera inévitablement des frais, a précisé mardi le chercheur.

En bout de ligne, ces dépenses nouvelles seront financées par des hausses de taxes qui auront pour conséquence de réduire le revenu disponible des citadins et de ralentir considérablement la croissance de leur ville.

Le fardeau fiscal pourrait inciter certains ménages à s'installer en banlieue. Des entreprises pourraient aussi décider de s'établir dans d'autres municipalités où la propriété est moins taxée.

Dans le cas de Montréal, la perte d'activité économique pourrait osciller entre 1,3 milliards \$ et 2,1 milliards \$ par an, a affirmé M. Petit.

De plus, la valeur du parc immobilier serait aussi affectée. Les économistes ont en effet calculé que pour une maison de 250 000 \$, la baisse attribuable à l'augmentation du taux de taxation serait de 1000 à 8500 \$, ce qui représente un manque à gagner de quelque 3,7 milliards \$ par an.

Outre Patrick Petit, le Groupe d'analyse comprend le professeur Marc VanAudenrode de l'Université Laval de même que Pierre-Yves Crémieux et Philip Merrigan de l'UQAM. D'après les informations compilées, les fusions ne sont bénéfiques qu'aux municipalités de moins 10 000 habitants, qui gagnent souvent à regrouper leurs services. Elles peuvent aussi comporter des avantages pour les villes de taille moyenne.

Carrières et professions

SBS
SPECIALTY BOLT & SCREW INC.

Une entreprise en expansion qui croit que la clé de son succès passe par ses employés(es) est à la recherche d'un ou d'une représentant(e) au service à la clientèle interne pour joindre son équipe.

Le ou la candidat(e) idéal(e) possède une expérience électromécanique, mécanique ou produits reliés au secteur militaire. La personne recherchée possède également un grand sens de l'organisation. Hautement motivée, capable de bâtir de bonnes relations par son aptitude à communiquer.

Elle devrait avoir une formation technique ou supérieure et 5 ans d'expérience en milieu industriel, expérience en boulonnerie serait un atout important. La personne doit être bilingue.

Notre compagnie offre une opportunité de carrière dans une organisation dynamique qui offre un salaire compétitif.

Envoyez votre curriculum vitae en anglais de préférence à :

Courriel : jgaulin@specialtybolt.com
Courrier : SBS Vis et Boulons
4500, Sarto-Richer
Valcourt (Québec)
JOE ZLO

À l'attention de Monsieur Jean Gaulin (directeur des opérations)
120787

CLSC-CHSLD DU HAUT-ST-FRANÇOIS
OFFRES D'EMPLOI

Le CLSC-CHSLD du Haut-Saint-François possède quatre points de services CLSC situés à Cookshire, East-Angus, La Patrie et Weedon ainsi que deux points de services CHSLD situés à East-Angus et Weedon.

Nous avons actuellement les postes suivants à combler

INFIRMIERS OU INFIRMIÈRES EN CHSLD
— Liste de rappel

- possibilité d'heures minimales garanties;
- permis d'exercice de la profession;
- intérêt marqué à oeuvrer auprès des personnes âgées en perte d'autonomie;
- autonomie, travail d'équipe

INFIRMIERS-AUXILIAIRES OU INFIRMIÈRES-AUXILIAIRES EN CHSLD
— Liste de rappel

- permis d'exercice de la profession;
- intérêt marqué à oeuvrer auprès des personnes âgées en perte d'autonomie;
- autonomie, travail d'équipe

ARCHIVISTE MÉDICAL
— POSTE PERMANENT — Temps partiel

- DEC en archives médicales;
- expérience serait un atout;
- autonomie

DIÉTÉTISTE
— POSTE PERMANENT — Temps partiel

- baccalauréat en diététique ou nutrition;
- travail auprès de la clientèle en CHSLD ainsi qu'en CLSC;
- connaissance du milieu et de la clientèle

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ OU ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE
— Remplacement de congé de maternité à Temps partiel

- DEC en technique d'éducation spécialisée;
- connaissance de la clientèle et intérêt à travailler auprès des personnes âgées;
- autonomie, travail d'équipe

Transmettre votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre indiquant votre intérêt pour l'un ou l'autre de ces postes au plus tard le 23 avril prochain à

Johanne Champagne, commis sénior
245, St-Janvier
Weedon, Québec JOB 3JO Tél. : (819) 877-3089
jchampagne.hsf@sss.gouv.qc.ca

NOUS SERONS AU SALON PRIORITÉ-EMPLOI
LES 16 et 17 AVRIL PROCHAINS.
VENEZ NOUS RENCONTRER!

120074

Carrières et professions

PHOTOGRAPHE
Commercial et scolaire recherché(e)

IMACOM
COMMUNICATIONS

Faites parvenir votre CV à l'attention de
M. Jean Bourgault au 1306, rue King Ouest,
Sherbrooke (Québec) J1J 2B6

118374

SGT
OFFRE
0,36 \$/ MILLE
POUR LA DIVISION SUIVANTE :

côte :
« NORD-EST DES USA »

- ✓ DÉTENER PERMIS CLASSE 1
- ✓ RETOUR LES FINS DE SEMAINE, SI DÉSIRÉ
- ✓ BASÉ À ROCK FOREST OU ST-GERMAIN

Info-recrutement
1 888 748-4213
jobs@sgt.qc.ca

118374

DAVANN SOLUTIONS
L'ÉMERGENCE DU FUTUR

Dans le cadre de nos activités, nous recherchons des candidates et des candidats pour combler des postes à temps plein.

PROGRAMMEURS
(maîtrise de PHP et MySQL obligatoire)

Une connaissance de Flash et Action Script serait un atout.

SECRÉTAIRES
(bilingues anglais et français)

Maîtrise de Word, Office et Internet
Faites parvenir votre portfolio et ou votre curriculum vitae à :

Davann Solutions
4505, boulevard Bourque
C.P. 5017, local 113
Rock Forest (Québec) J1N 1A0
Tel. : (819) 346-1100
Télé. : (819) 346-1648

120071

Carrières et professions

Un aîné assassiné à coups de couteau Son fils de 55 ans interrogé

Marcel Laroche (PC)
L'ASSOMPTION

Un homme de 55 ans était toujours détenu par la police pour fin d'interrogatoire, hier, à titre de principal suspect relativement à la mort violente de son père, âgé de 83 ans, assassiné à coups de couteau.

Ce drame familial dont le mobile demeure nébuleux est survenu dans la nuit de lundi à hier à l'intérieur d'une maison de ferme située au 194 du rang Point-du-Jour Nord, un secteur rural de la municipalité de l'Assomption, au nord-est de Montréal.

Gilles Saucier aurait été poignardé à mort par son fils avec lequel il vivait.

Il semble qu'il ait lui-même communiqué avec la centrale d'urgence 911, à 3h26 hier matin, pour demander aux policiers de se rendre immédiatement chez lui en disant que «quelque chose

d'important» venait de se produire.

Des patrouilleurs de la police de l'Assomption dépêchés à l'adresse indiquée y ont rencontré un homme grillant une cigarette, assis dans l'escalier extérieur de la maison. Il ne s'est pas objecté à ce que les agents pénètrent dans la résidence pour finalement y découvrir le corps inanimé du vieil homme gisant sur le dos dans une chambre.

Selon les premières constatations, l'octogénaire avait été frappé mortellement à l'aide d'un couteau retrouvé près de son cadavre. Quant au fils de la victime, qui n'aurait pas d'antécédents judiciaires, il a aussitôt été mis en état d'arrestation, puis conduit à la centrale de police pour interrogatoire.

«Le suspect de 55 ans est toujours détenu en attendant de comparaître sous une inculpation de meurtre, au palais de justice de Joliette», a indiqué hier Pierre Bergeron, de la Sûreté municipale de l'Assomption.

Près de 80 fromages à découvrir



Gilles Besmargian
gilles.besmargian@latribune.qc.ca
WARWICK

De plus en plus couru, le Festival des fromages de Warwick célèbre cette année son dixième anniversaire et le comité organisateur n'a rien ménagé pour faire en sorte que les milliers de visiteurs qui s'y rendront, les 18, 19 et 20 juin, aient le privilège de découvrir les saveurs exquises de nos fromages québécois.

Devenu un incontournable parmi les grands événements agroalimentaires au Québec, ce festival a attiré près de 38 000 personnes en 2003.

Avant de s'arrêter aux nombreuses activités proposées permettant à toute la famille de passer une fin de semaine mémorable, on ne peut passer sous silence le Salon des fromages fins du Québec, le cœur du festival, sous le grand chapiteau du Grand bistro Caseus SAQ.

Ce chapiteau crée un nouvel espace où gastronomie, exposition, conférences, animations culinaires et souper spectacle cohabiteront durant trois jours.

Le salon comme tel a été réaménagé afin d'offrir un meilleur accès aux stands des exposants. Avec près de 80 variétés de fromages et 70 produits des régions que le public pourra déguster (10 coupons de dégustation pour 3 \$ ou 20 pour 5 \$), le Salon des fromages fins s'avère encore une fois un monde de découvertes.

En 2004, le concours Sélection Caseus auquel la population est appelée à voter et dont les gagnants



La Tribune, Gilles Besmargian
Derrière une belle table de fromages, sont impliqués à leur façon dans l'organisation de la 10e édition du Festival des fromages de Warwick, de gauche à droite, Patrick Tirard-Collet de l'ITA de Saint-Hyacinthe, Luc Pépin, président de c.a. du festival, Claude Desrochers, maire de Warwick, Jocelyn Michaud, président de l'événement, et Georges Côté, un collaborateur de la première heure.

seront connus lors d'un dîner le vendredi 18 juin met en compétition 22 fromages des quatre coins du Québec. Parmi les produits en lice du territoire desservi par La Tribune, on remarque le Mamirolle de la Fromagerie Éco-Délices de Plessisville, le Triple crème du Village de Warwick de Fromage Côté, le Suisse Saint-Guillaume de la Coopérative agricole Agrilait de cette municipalité et le Chèvre noir sélection de la Fromagerie Tournevent de

Chesterville. Dans le cadre du concours l'an passé, c'est un produit de cette PME fromagère, le Chèvre blanc, qui avait ravi le Caseus d'or.

Pour ce qui est de la programmation des activités et des animations, il y en aura pour tous les goûts. Relativement aux spectacles en soirée d'abord, ils mettront en vedette sur la scène Loto-Québec Vénus 3, Capitaine Révolte et les Vulgaires Machins (le jeudi), Kevin Parent et Alain François (le vendredi),

avant les feux d'artifice du 10e anniversaire prévus pour 22 h 30 et le groupe ESMF Big band, Daniel Boucher et Hommage aux Colocs (le samedi).

Relativement aux animations et/ou conférences culinaires, elles mettront, entre autres, en vedette les comédiens Marcel Leboeuf du Théâtre des Grands chènes de Kingsey Falls, Robert Brouillette du Théâtre de la Chèverrie de Saint-Fortunat, Jules Roisieux, Gaston L'Heureux et Patrick Tirard Collet de l'ITA de Saint-Hyacinthe.

Le vendredi 19 juin et le lendemain, il y aura animation musicale à compter de 17 h au Petit bistro Caseus SAQ avec Stéphanie Pépin souper spectacle avec un artiste de la scène musicale acadienne, Danny Boudreau, de 18 h à 20 h, au Grand bistro Caseus SAQ.

Au nombre des autres activités au programme du week-end, mentionnons, entre autres, tournois de balle molle, de tennis et de volleyball, magicien, jongleur, clowns, échassier, acrobate, jeux gonflables, Océane (spectacle pour enfants), combat de gladiateurs, diseuse de bonne aventure, visite guidée historique d'un village fromager, démonstration de patin, skate et BMX, match d'improvisation, tire de chevaux et visites guidées au Parc Marie-Victorin de Kingsey Falls. Aussi, la collection permanente du Symposium des arts de la rue de Danville (plus de 70 oeuvres originales).

Comme l'expliquait le président du festival, Jocelyn Michaud, un tel événement ne pourrait se tenir sans l'appui indispensable de bénévoles. Au cours de la fin de semaine, pas moins de 400 d'entre eux provenant d'une vingtaine d'organismes du milieu donneront un coup de pouce.

En 2003, le Festival des fromages de Warwick a remporté l'or aux Grands prix du tourisme québécois dans la catégorie manifestation touristique avec un budget de moins de 500 000 \$.

2004 RAV4 **299 \$**

par mois/location 48 mois
Transport et préparation inclus
Comptant de 3 437 \$
Option 0 \$ comptant également disponible à la location
prix Accès
À partir de



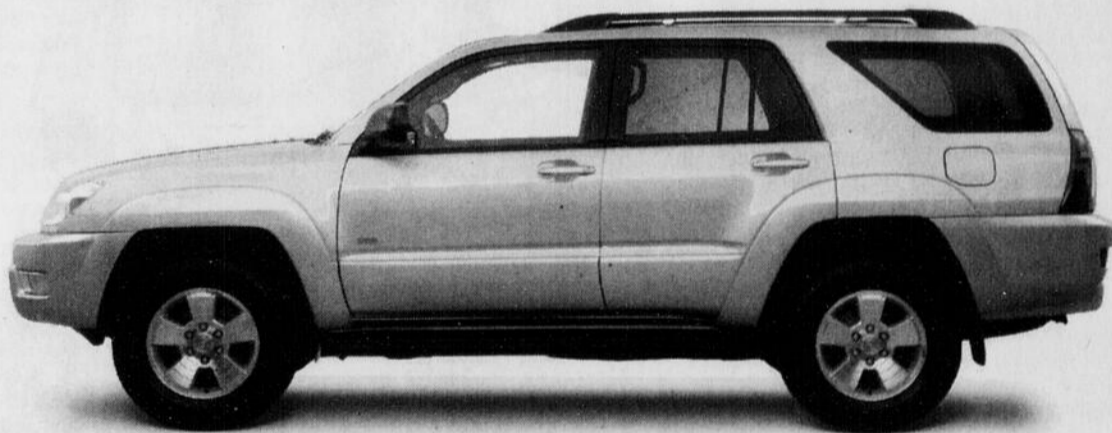
2004 HIGHLANDER **399 \$**

par mois/location 48 mois
Transport et préparation inclus
Comptant de 5 963 \$
Option 0 \$ comptant également disponible à la location
prix Accès
À partir de
36 699 \$*



2004 4RUNNER **449 \$**

par mois/location 48 mois
Transport et préparation inclus
Comptant de 4 716 \$
Option 0 \$ comptant également disponible à la location
prix Accès
À partir de
39 234 \$*

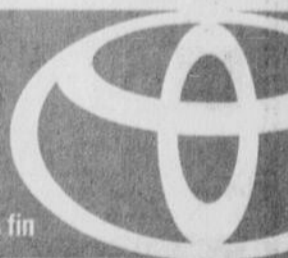


VENTE ÉTIQUETTE ROUGE

SUR TOUS LES VÉHICULES UTILITAIRES SPORT 2004 EN STOCK

0 \$ PREMIÈRE MENSUALITÉ* OU 1,9 %
DÉPÔT DE SÉCURITÉ*
À LA LOCATION
FINANCEMENT À L'ACHAT 36 MOIS†

CAMION TOYOTA
un coup de cœur sans fin



« CELUI QUI FUIT LES SOUCIS
ACHÈTE UNE TOYOTA
AUJOURD'HUI. »

Votre nouvelle Toyota ne part jamais sans un plein réservoir d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs.

Votre concessionnaire www.acces.toyota.ca



Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. * Offres de location au détail valables sur les modèles RAV4 2004 (HD20VM AA), Highlander 2004 (HP21AP AA) et 4Runner 2004 (BU14RP AA) neufs en stock. Première mensualité de 0 \$ sur tous les véhicules utilitaires sport Toyota 2004 neufs en stock pour des termes de location de 48 mois. Dans l'éventualité qu'un client désire avoir un terme de location moindre que 48 mois, un rabais représentant le coût d'une mensualité basée sur un terme de 48 mois sera accordé. Offre de 0 \$ de dépôt de sécurité sur tous les modèles Toyota 2004 neufs en stock à la location. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 10 \$ (RAV4 2004) et de 15 \$ (Highlander et 4Runner 2004) du kilomètre excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. † L'offre de financement à l'achat de 1,9 % pour un terme de 36 mois est valable sur tous les véhicules utilitaires sport Toyota 2004 neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement (y compris RDPRM), les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. * Prix Accès pour les modèles RAV4 2004 (HD20VM AA), Highlander 2004 (HP21AP AA) et 4Runner 2004 (BU14RP AA) neufs en stock. Les Prix Accès indiqués dans cette publicité sont en vigueur pour le mois d'avril 2004 et sont établis par les concessionnaires Accès Toyota pour les concessionnaires participants de la région de Montréal. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement (y compris RDPRM), les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. Composez le 1 888 Toyota-8 ou visitez www.acces.toyota.ca. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. ** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 \$ de remise) peut différer selon le modèle. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 30 avril 2004. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Kanesatake: James Gabriel tente de rassurer la population

Lia Lévesque (PC)
MONTRÉAL

Le chef mohawk James Gabriel a tenté de rassurer la population, hier, après que des armes et des documents eurent été subtilisés au poste de police de Kanésatake.

En conférence de presse à Montréal, il a affirmé que des policiers ont tout de même pu patrouiller les rues du

territoire, lundi soir, s'approchant du poste de police. Il y voit de petits progrès qui sont réalisés chaque jour dans le rétablissement de l'ordre, une étape à la fois.

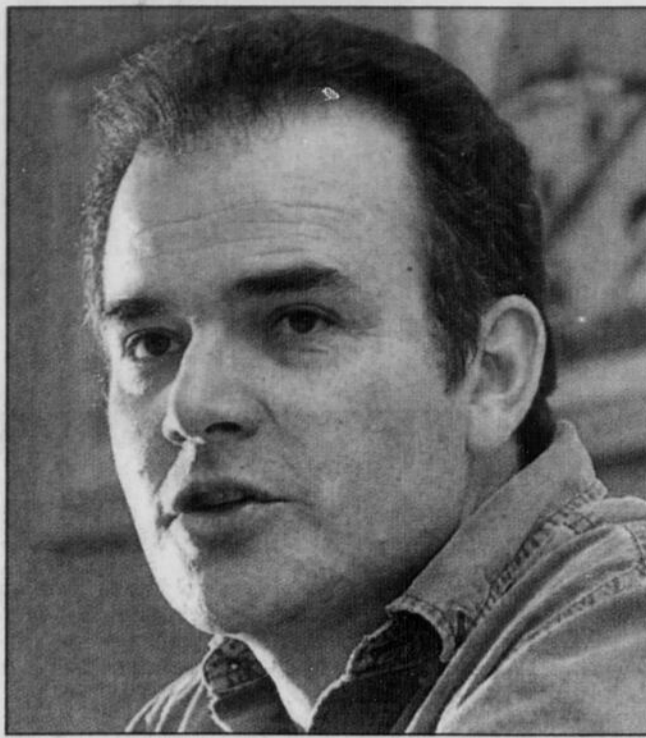
M. Gabriel travaille présentement à établir un nouveau poste de police temporaire dans une installation mobile en location, le temps que les choses se tassent.

Il soutient que les documents et armes «qui ont été enlevés» du poste de police de Kanésatake ont été retournés au poste de police de Kahnawake, où ils seront récupérés par des policiers mohawks. Lui-même parle d'ailleurs de «pillage» pour décrire les faits.

Ces dossiers de police peuvent contenir des informations confidentielles et délicates sur les enquêtes en cours et les plaintes. Il dit comprendre que des citoyens puissent être inquiets à ce propos.

Par ailleurs, devant des demandes de médiation qui sont lancées pour tenter de régler ce litige, M. Gabriel a dit croire qu'une telle médiation ne pourrait avoir lieu avant que «la loi et l'ordre» ne soient au préalable rétablis sur le territoire. «Après ça, on va rouvrir les voies de dialogue. On ne négociera pas avec un fusil sur la tête», s'est-il exclamé.

Même la tenue d'élections générales lui paraît problématique dans le contexte politique et social actuel. Comment s'assurer, a-t-il dit, que les dissidents ne génèrent pas l'accès aux bureaux de scrutin à ceux qui ne les soutiennent pas?



James Gabriel

M. Gabriel espère toujours le soutien des gouvernements du Canada et du Québec, notamment pour «faire respecter l'entente de police en place» et possiblement pour éventuellement mener des enquêtes spécialisées. Il se dit confiant qu'éventuellement, ceux qui ont commis des crimes seront arrêtés et traduits devant la justice. Il a évoqué des cas de personnes qui ont circulé avec des voitures de police sans autorisation et qui ont pris l'identité de policiers.

M. Gabriel espère aussi s'entretenir avec le chef national de l'Assemblée des premières nations, Phil Fontaine.

Le juge Paul tranchera le litige entre Ottawa et les Cris

Sylvain Larocque (PC)
OTTAWA

Le juge Réjean Paul, de la Cour supérieure du Québec, vient d'être appelé à la rescousse pour régler un différend qui perdure depuis plus de trois ans entre le gouvernement fédéral et le Grand conseil des Cris.

Le litige porte sur le renouvellement d'un accord financier expiré depuis septembre 2000 et par le biais duquel Ottawa subventionne, à hauteur d'une quarantaine de millions de dollars par année, les gouvernements locaux des neuf communautés crées du Québec.

Les Cris réclament une augmentation des transferts fédéraux en raison, disent-ils, de la croissance des dépenses de fonctionnement de leurs institutions, qui desservent environ 14 000 personnes. Les négociateurs crés soupçonnent aussi le gouvernement fédéral de vouloir éliminer la clause de l'accord qui prévoit sa reconduction automatique chaque année, même après son échéance.

«Nous voulons non seulement conserver cette clause, mais aussi améliorer l'accord que nous avons signé en 1995», a expliqué en interview téléphonique le directeur des relations fédérales au Grand conseil des Cris, Brian Craik.

Ottawa refuse de discuter publiquement des négociations en cours.

NOMINATION



Monsieur Serge Bergeron

Tapis Donald Blanchette est heureux de vous annoncer que Monsieur Serge Bergeron se joint à son équipe à titre de représentant aux ventes. Monsieur Bergeron compte plus de 30 ans d'expérience dans le domaine plus spécifiquement dans le commercial et l'industriel.

Monsieur Bergeron invite sa fidèle clientèle à venir le rencontrer et à profiter de ses judicieux conseils.

TAPIS DONALD BLANCHETTE

1831, rue Dunant
Ascot
569-8141

FORD - LE CHOIX NO 1 AU PAYS* - VOUS PRÉSENTE



* Selon les données relatives aux ventes des véhicules de marque Ford publiées par l'Association des constructeurs automobiles à la fin du mois de décembre 2003.

ÉQUIPEZ VOTRE CAMIONNETTE FORD ET SORTEZ EN GRAND



Ford F-150 2004

LA CAMIONNETTE LA PLUS VENDUE AU CANADA DEPUIS 38 ANS**

• Le F-150 le plus performant jamais construit • La charge utile disponible la plus élevée de la catégorie* • La meilleure capacité de remorquage de la catégorie* • Le meilleur volume de charge de la catégorie* • La camionnette la plus silencieuse de sa catégorie* • Le cadre du F-150 2004 est maintenant deux fois plus robuste • Équipement de série incluant : Hayon assisté • Glaces à commande électrique à la 2^e rangée pour les modèles à cabine double (XLT/FX4/Lariat) • Console modulaire au pavillon (XLT/FX4/Lariat) • 4 portières pour tous les modèles • Hayon et roue de secours verrouillables pour tous les modèles • Moulures sur longerons de plateau et dessus de hayon pour tous les modèles • Antidémarrage SecuriLock® • Équipement en option incluant : Sonar de recul • Pédales à réglage électrique • Toit ouvrant transparent à commande électrique • Lunette arrière à glace coulissante et à commande électrique • Système audiovisuel arrière avec lecteur de DVD



Ford F-250 Super Duty XLT 4x4 2004

- Boîte 5 vitesses automatique (diesel seulement)
- Charge utile maximale : 1 505 kg • Rétroviseurs de remorquage à réglage électrique en option
- Pédales à réglage électrique en option
- Sonar de recul en option • Lunette arrière à glace coulissante et à commande électrique en option



Ford Ranger Edge 4x2 2004

REDESSINÉ POUR 2004

- Moteur V6 de 3 L • Freins antiblocage aux 4 roues
- Compte-tours • Jantes de 15 po en aluminium
- Pneus tout-terrain P235/75R15 • Antibrouillards
- Banquette divisée 60/40 • Antidémarrage SecuriLock® • Radio AM/FM et lecteur laser

Obtenez gratuitement

1000 \$

d'accessoires Ford

à l'achat ou à la location de tout modèle F-150, F-250, F-350 et Ranger 2004 neuf en stock.



Voyez votre conseiller Ford pour connaître la liste complète des accessoires d'origine Ford.

Seulement jusqu'au 30 avril 2004 ! Dépêchez-vous d'équiper votre camionnette.



Bien pensé

ford.ca

LES PAYSANS DE MONTRÉAL

1000 \$ d'accessoires

** Selon les données relatives aux ventes publiées par l'Association des constructeurs automobiles à la fin du mois de décembre 2003. * Le Ford F-150 offre la charge utile la plus élevée de sa catégorie lorsqu'il est équipé adéquatement. Camionnettes de plus de 3 856 kg. Meilleur volume de charge dans la catégorie des camionnettes pleine grandeur dont le PTAC est inférieur à 3 856 kg. † Obtenez 1 000 \$ d'accessoires pour camionnette sans frais supplémentaires à l'achat ou à la location de tout nouveau modèle Ford Ranger, F-150, F-150 Heritage ainsi que F-250 et F-350 (à l'exclusion des modèles à châssis-cabine) 2004 livré le ou avant le 30 avril 2004. Les accessoires peuvent différer de ceux illustrés et l'installation est comprise. Jusqu'à épuisement des stocks. ** Téléphone cellulaire et assistant numérique personnel non compris dans le module de rangement au pavillon. Cette offre d'une durée limitée s'adresse à des particuliers sur approbation de Crédit Ford, ne peut être jumelée à aucune autre à l'exception de la remise aux diplômés pour laquelle certaines conditions s'appliquent et peut être annulée en tout temps sans préavis. Les conseillers Ford ne gardent pas nécessairement de modèles spécialement équipés en stock. Tous les détails chez votre conseiller Ford.